

SOURCE DE VITALITÉ LOCALE

Rapport
D'IMPACT VOLONTAIRE

2026

SUR LES DONNÉES 2025

SOMMAIRE

CHIFFRES CLES SUR LES PRINCIPAUX ENJEUX DE DURABILITE DE L'ETABLISSEMENT

01

Fidèle à son histoire, la Banque Populaire place les enjeux de durabilité au cœur de sa gouvernance et de son engagement afin de renforcer son impact positif sur l'environnement et la société

- 1- La Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire
- 2- Un engagement : rendre l'impact accessible à tous
- 3- Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau
- 4- Prendre en compte les risques ESG
- 5- Une prise en compte des enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales

02

Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous

- 1- Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique
- 2- La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accompagne ses clients dans leur transition environnementale
- 3- Empreinte propre de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

03

Autres enjeux environnementaux

04

Être un employeur de référence

- 1- Droits de l'Homme
- 2- Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs
- 3- Dialogue social et conditions de travail
- 4- Egalité de traitement et des chances
- 5- Indicateurs chiffrés

05

Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire

- 1- Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables
- 2- Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé
- 3- Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

06

Être une banque inclusive qui protège

- 1- Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités
- 2- Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client
- 3- Protéger les intérêts du client et du sociétaire

07

Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

- 1- Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires
- 2- Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société

08

Indicateurs coopératifs

09

Note méthodologique

CHIFFRES CLÉS

sur les principaux enjeux de durabilité de l'établissement

Ce rapport est un rapport d'impact publié volontairement par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

Le Groupe BPCE établit son rapport de durabilité conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS). Conformément à l'article 10 du règlement CRR (UE) n° 575/2013, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, établissement affilié de manière permanente à BPCE, est comprise dans l'entité consolidante du Groupe BPCE et incluse dans les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire.

Les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE sont accessibles sur le site internet de BPCE :

<https://www.groupebpce.com/investisseurs/resultats-et-publications/documents-de-reference/>



706 000 clients



153 000 sociétaires



212 points de vente toute clientèle confondue



EMPLOYEUR RESPONSABLE

2110 collaborateurs CDI - CDD- Alternants

163 recrutements en région en CDI (dont 96 jeunes de moins de 30 ans - 58,9 %)

92/100 - Index égalité professionnelle femmes-hommes

7,92% d'emploi de personnes en situation de handicap



ACTEUR ENGAGÉ SUR SON TERRITOIRE

2.6 M€ de relations partenariales : plus de 750 actions sociétales réparties sur le territoire



ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SON TERRITOIRE

45 000 projets régionaux financés sur notre territoire pour 2,8 milliards d'euros

213 millions d'euros d'encours de financement à l'économie verte du territoire

66 millions d'euros de nouveaux financements via le prêt Vertuose Vert durable ou transition

437 millions d'euros d'encours d'épargne verte pour le financement des projets de transitions de nos clients en Nouvelle-Aquitaine (CATVAIR + CODEVAIR)



Beaulieu-Sur-Dordogne / Corrèze

01

FIDÈLE À SON HISTOIRE, LA BANQUE POPULAIRE PLACE LES ENJEUX DE DURABILITÉ AU CŒUR DE SA GOUVERNANCE ET DE SON ENGAGEMENT AFIN DE RENFORCER SON IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ

- 1- La Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire
- 2- Un engagement : rendre l'impact accessible à tous
- 3- Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau
- 4- Prendre en compte les risques ESG
- 5- Une prise en compte des enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales

I. LA BANQUE POPULAIRE ACCOMPAGNE DANS UNE RELATION DURABLE ET DE PROXIMITÉ TOUS CEUX QUI VIVENT ET ENTREPRENNENT DANS CHAQUE TERRITOIRE

I.1 La raison d'être de Banque Populaire

Depuis sa création, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est une entreprise coopérative, responsable, à l'écoute de son territoire. Sa nature de banque coopérative l'a amenée depuis toujours à agir en tenant compte de la performance sociale, sociétale, environnementale, bien au-delà de la nécessaire performance économique.

Les Banques Populaires, via leur Fédération, ont défini leur raison d'être depuis 2019, qui exprime tout à la fois la vision, la mission et la contribution historique des Banques Populaires :

- Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire.
- Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité.
- Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures.
- Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée.
- Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.

À partir de cette raison d'être « ombrelle », la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a décliné sa propre raison d'être en cohérence avec son identité et les besoins de son territoire.

« Nous sommes acteurs, avec nos clients et sociétaires, du développement prospère et durable de la Nouvelle Aquitaine »

Cette raison d'être a été partagée en Comité Sociétariat et RSE :

- **“Nous”, un collectif de femmes et d'hommes** qui incarne le territoire et son authenticité ;
- Nous sommes vraiment **“acteurs”** au-delà des discours, comme tous ceux qui entreprennent ;
- **“Avec nos clients et sociétaires”**... Ensemble pour trouver des solutions à la réussite de tous leurs projets, nous nous engageons à leurs côtés dans leurs moments de vie ;
- **“Du développement prospère de la Nouvelle-Aquitaine”**... pour le développement économique, individuel, social, durable de la Nouvelle-Aquitaine, pour les entreprises, les particuliers, les fonctionnaires...

La raison d'être s'ancre donc profondément dans le fonctionnement de la banque. Elle définit l'identité Banque Populaire et sert de repère pour les décisions majeures. La raison d'être se décline selon trois axes d'engagement : la proximité territoriale, la culture entrepreneuriale et l'engagement coopératif et durable.

I.2 Le modèle coopératif des Banques Populaires, garant de stabilité et de résilience

Depuis leurs origines, les Banques Populaires sont des banques coopératives au service de leurs sociétaires. En 1917, la loi officialisant la naissance des Banques Populaires leur a confié la mission d'accompagner les artisans et les commerçants qui constituent alors la totalité de leur sociétariat. A partir de 1962, les évolutions réglementaires permettent aux Banques Populaires de s'ouvrir aux particuliers. En 1974, la Casden Banque Populaire rejoint le réseau Banque Populaire. C'est la banque des personnels de l'Education de la Recherche et de la Culture puis des fonctionnaires à partir de 2016. En 2002, c'est au tour du Crédit Coopératif, tourné vers les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, de rejoindre les Banques Populaires. Riche de toute cette diversité, le réseau Banque Populaire fait vivre au quotidien ses valeurs d'esprit d'entreprendre et de solidarité. Aujourd'hui plus que jamais, et particulièrement lors de la crise de la Covid 19, elle a été aux côtés des entrepreneurs et pour la 16ème année consécutive, Banque Populaire est première banque des entreprises en France selon l'étude de référence Kantar sur les PME-PMI*

* Etude Kantar PME-PMI 2025 - Banque Populaire – 1ère Banque des PME.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accompagne sur le temps long ceux qui vivent et qui entreprennent en Nouvelle-Aquitaine. Ancrage territorial, réponses concrètes aux besoins de l'économie réelle et de toutes les clientèles locales, soutien aux acteurs de la vie économique et sociale : le modèle Banque Populaire a fait la preuve de sa pertinence, de son efficacité et de sa capacité de résilience. Il repose sur 3 fondamentaux, constitutifs de sa raison d'être :

Proximité territoriale

Les 14 Banques Populaires agissent en proximité pour le développement économique et social des territoires. Les décisions sont prises localement et adaptées aux particularités territoriales. **A la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, près de 100 % des crédits sont ainsi décidés en région, 100 % de l'épargne collectée est réinvestie pour le financement de l'économie locale et les collaborateurs sont prioritairement recrutés sur le territoire de la banque.** La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique développe des relations partenariales sur tout son territoire et soutient notamment le tissu associatif local dans des domaines variés comme la culture, le sport, la santé, l'environnement et l'éducation via le mécénat. Elle valorise également des initiatives régionales via des trophées dédiés (“Prix de la Dynamique Agricole” pour les agriculteurs, Next Innov pour les start-up innovantes et le Prix de l'économie “Néo-Aquitains” pour les entreprises).

Attentives à la prise en compte des besoins de tous leurs clients, les Banques Populaires proposent un accompagnement aux personnes et structures vulnérables qui va au-delà du commercial et de la réglementation.

Engagement coopératif et durable

Les Banques Populaires sont des banques coopératives. Elles développent l'implication des sociétaires et impulsent des actions en faveur du sociétariat. Elles assurent une qualité de service pérenne à leurs clients, en veillant à la formation régulière de leurs collaborateurs et au suivi de la relation client. Les Banques Populaires investissent aussi largement pour participer à une société plus durable. Elles agissent par exemple pour la préservation des générations futures et leur environnement en mettant une part importante du résultat en réserve. Elles accompagnent les clients et les territoires dans les enjeux de transitions environnementales et de santé au travers d'offres et d'actions spécifiques. Elles s'engagent également à fonctionner durablement en se fixant des objectifs importants de réduction de bilan carbone à court terme, et en développant des politiques d'achats responsables qui veillent à privilégier des achats éthiques et écologiques et qui font appel à des entreprises du secteur du travail protégé et adapté.

Culture entrepreneuriale

Les Banques Populaires soutiennent la création et le développement des entreprises. Des collaborateurs experts et impliqués dans le tissu entrepreneurial accompagnent les clients professionnels et entreprises. Elles financent les acteurs économiques et contribuent à la vie des écosystèmes entrepreneuriaux en soutenant des organismes comme l'Adie et Entreprendre Pour Apprendre. Les Banques Populaires favorisent également le fait d'entreprendre via l'éducation et le soutien à l'innovation. Elles soutiennent par exemple des chaires de recherche et des fondations universitaires. Elles diffusent la culture entrepreneuriale en valorisant les réussites locales, notamment au travers de prix nationaux et régionaux (Prix de la Dynamique Agricole pour les agriculteurs et viticulteurs, Next Innov pour les start-up innovantes, CréAdie pour les micro-entrepreneurs, Stars et Métiers pour les artisans).

Un engagement évalué et prouvé

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie depuis 2011 sur un outil spécifique commun à l'ensemble du réseau lui permettant de rendre compte auprès de ses sociétaires de ses actions de responsabilité sociétale et coopérative. Fondé sur la norme internationale RSE ISO 26000, l'Empreinte Coopérative et Sociétale recense et valorise chaque année en euros les actions mises en place au sein de la banque en faveur des principales parties prenantes du réseau Banque Populaire. Reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires, cet outil ne prend en compte que les actions allant au-delà des obligations légales, d'un objectif strictement commercial, et de l'exercice classique du métier bancaire. En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est élevée à 11,1 Millions d'Euros, pour 867 actions sur le territoire de Nouvelle Aquitaine.

Les principaux axes de responsabilité sociétale et coopérative de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique ont été :

Axes	Proportion en nombre d'actions	Proportion en montant
L'engagement sociétal à travers les différents partenariats et mécénats	87,5 %	23,2 %
Les relations et conditions de travail	7,2 %	57,8 %

1.3 Animation du sociétariat

Le comité « Les leviers de reconnaissance du sociétariat », animé par la Fédération Nationale des Banques Populaires, a défini une feuille de route 2024/2030 autour du développement du sociétariat afin de promouvoir le modèle coopératif, appelée « Elan Coopératif Banque Populaire », caractérisé par quatre axes prioritaires :

1. Coopératif 'inside', les collaborateurs ambassadeurs du modèle ;
2. Coopératif 'outside', l'animation du modèle coopératif pour mettre les collaborateurs au cœur de la vie de la banque ;
3. Le sociétariat, au cœur du modèle de développement commercial ;
4. La communication coopérative, affirmer notre communication pour donner de la puissance à cet élan.

L'Elan Coopératif est décliné par projets annuels et des indicateurs clefs. La validation des projets majeurs est faite en comités FNBP avec les dirigeants des Banques Populaires et partagés lors des instances avec le Groupe BPCE. Les correspondants sociétariat des Banques Populaires sont animés à la Fédération par la valorisation des bonnes pratiques et la mutualisation de projets communs dédiés au niveau national, comme le Lab' coopératif BP (un outil d'écoute et de co-construction des sociétaires), la réalisation de modules de formation au modèle coopératif « Banque Populaire » consultables dans l'outil Groupe ou un outil de mécénat de compétence solidaire So Pop.

Les 153 000 sociétaires de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique constituent le socle de son modèle coopératif. Ils détiennent son capital social. Ils votent lors de l'assemblée générale et élisent directement les administrateurs qui les représentent au sein du Conseil d'Administration. En 2025, près de 18,50 % des sociétaires ont pris part au vote L'assemblée générale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est déroulée au Casino de Biarritz dans les Pyrénées-Atlantiques.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mis en place une politique relative à l'animation du sociétariat qui s'articule autour de 3 axes :

- L'implication de ses sociétaires dans les territoires en lien avec sa politique de mécénat "Grandir et Préserver" ;
- L'information de ses sociétaires sur la vie coopérative de leur banque ;
- L'écoute de ses sociétaires via la réalisation d'enquêtes et leur participation aux temps forts de la vie coopérative.

Le suivi des actions d'animation du sociétariat est assuré par un référent dédié, au sein de la Direction de la Communication.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, notamment via son Comité Sociétariat & RSE, suit régulièrement différents indicateurs relatifs à son sociétariat (pratiques de commercialisation et de rémunération des parts sociales, évolution du capital social et distribution entre les sociétaires, etc.).

Consciente de l'importance d'engager ses sociétaires dans sa gouvernance coopérative, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique organise un certain nombre de réunions et d'événements en plus de l'Assemblée Générale. Les sociétaires sont régulièrement conviés à des réunions en agence ou à des soirées dédiées au cours desquelles ils peuvent échanger avec des dirigeants et des administrateurs sur l'actualité de leur banque.

En 2025, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a réuni ses sociétaires à plusieurs reprises et autour de différentes thématiques.

Dans le cadre d'Octobre Rose, près de 180 sociétaires de Haute-Vienne se sont réunis à l'Opéra de Limoges pour assister au concert d'ouverture de la nouvelle saison de l'Opéra, porté par les lauréats musiciens de la Fondation Nationale Banque Populaire. Ce rendez-vous caritatif, désormais annuel, a permis de récolter des fonds auprès des sociétaires au profit du CHU de Limoges et de la recherche contre le cancer du sein. A l'initiative de l'opéra, la totalité des recettes de ce concert a été reversée au service oncologie du CHU de Limoges et abondée par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

C'est également le thème de l'eau qui a réuni près de 200 sociétaires à La Rochelle en Charente-Maritime dans les locaux de La Rochelle Nautique, dont la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est partenaire de longue date dans le domaine de la voile. Une occasion idéale de rappeler que leurs locaux sont éco-responsables, équipés d'un système de récupération des eaux de pluie pour le nettoyage des bateaux mais aussi de mettre à l'honneur 2 structures que la banque soutient en mécénat dans leurs projets au service de la préservation de l'eau : la Fondation La Rochelle Université et les Ateliers de l'Eau. A Bordeaux, dans le cadre de Bordeaux Fête le Vin dont la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est partenaire majeur depuis 2008 pour réaffirmer son soutien à la filière viticole, 150 sociétaires ont eu l'occasion d'être au cœur de la Fête en participant à une soirée privée conviviale à bord du prestigieux et légendaire voilier espagnol "el Galéon".

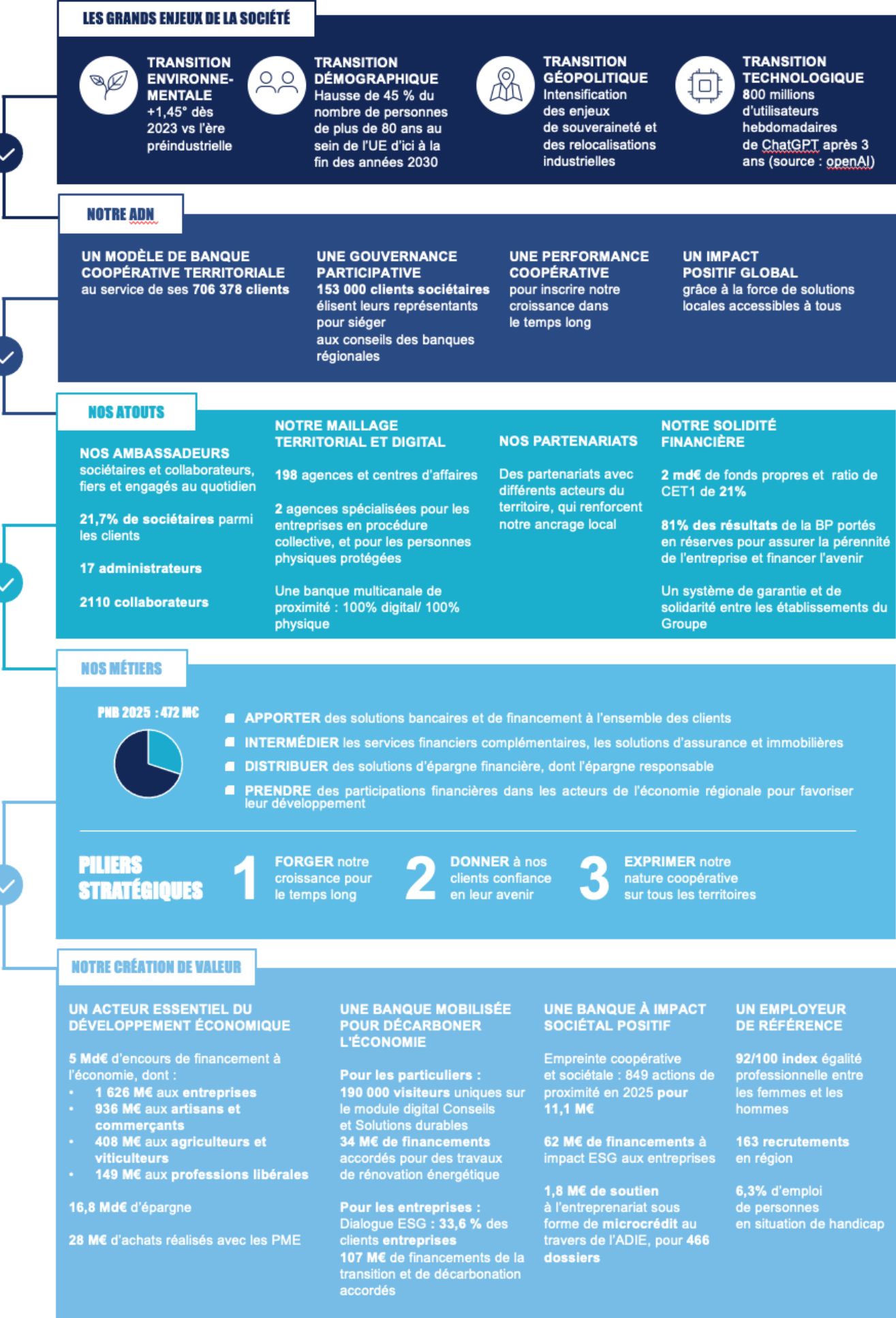
Par ailleurs, 13 sociétaires professionnels ont été mis à l'honneur dans une campagne d'affichage dans toutes les vitrines des agences de la banque en Nouvelle-Aquitaine, illustrant ainsi la diversité et le savoir-faire de nos clients sociétaires artisans, commerçants et professions libérales que la banque accompagne au quotidien. Enfin, les sociétaires disposent de canaux d'information privilégiés leur permettant de suivre l'actualité coopérative de

leur banque via une newsletter dédiée.

Aussi et pour la première année, impliquant les clients sociétaires dans sa démarche RSE de participation à la protection du territoire, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a sensibilisé 250 clients sociétaires aux Gestes Qui Sauvent, en partenariat avec les différentes casernes de pompiers sur toute la Nouvelle Aquitaine.



Bordeaux Fête le Vin



La stratégie coopérative & RSE de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Le Comité Sociétariat et RSE de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique contribue à la définition des grandes orientations de la banque en matière de sociétariat et de RSE et fait des préconisations au Conseil d'Administration.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mis en place une démarche RSE, qui couvre les trois dimensions du Développement Durable :

- Économique et sociétale, via son implication dans la vie des territoires, auprès des entreprises, des collectivités, des acteurs de la société civile. Cela se traduit par l'expression de son modèle coopératif au plus près des sociétaires ;
- Sociale, en veillant à la qualité de vie et conditions de travail de ses collaborateurs, à leur diversité et au maintien de leur employabilité ;
- Environnementale, enfin, via la diminution de ses émissions de gaz à effet de serre et via le financement de la transition environnementale.

Pour décliner sa démarche autour de ces trois dimensions, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est appuyée sur sa raison d'être, son identité, les spécificités de son territoire et de sa clientèle historique (entrepreneurs, artisans, commerçants, fonctionnaires, enseignants, familles...)

En 2025, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a lancé son nouveau plan stratégique « Synergie 2030 », intégrant pleinement les enjeux de transformation responsable de la Banque en cohérence avec le plan stratégique BPCE (Cf. paragraphe sur la stratégie RSE du Groupe BPCE).

L'axe « Citoyen Coopératif » du plan stratégique structure nos actions concrètes, au service de nos clients, de nos collaborateurs et de notre environnement, autour de trois thématiques. Pour chacune, nous avons défini une démarche (méthode d'action, partenariats, mobilisation) et des objectifs (résultats attendus) afin d'ancrer notre impact dans la durée.

Thème 1 : Concerné : Ensemble pour le climat et le vivant

Notre démarche consiste à intégrer les enjeux environnementaux au cœur de notre relation client et de nos décisions de financement, tout en agissant concrètement pour la préservation des écosystèmes de notre territoire. Nous mobilisons nos expertises, nos outils de dialogue ESG et des partenariats locaux pour faire de la transition écologique un levier d'action accessible et mesurable. Dans ce cadre, nous déployons une nouvelle approche de dialogue ESG avec notre clientèle ETI (cf. chapitre 2), poursuivons le fléchage de nos financements vers des projets « verts » contribuant à la transition écologique, et mettons en œuvre des actions ciblées pour la protection d'écosystèmes en Gironde sous forme de mécénat (cf. chapitre 3).

Nos objectifs sont de renforcer l'accompagnement de nos clients dans leurs trajectoires de transition, d'accroître la part de financements orientés vers des projets « verts », et de contribuer à la protection du patrimoine naturel (climat, biodiversité, ressource en eau).

Thème 2 : Coopératif : Notre nature en action

Notre démarche vise à faire vivre notre modèle coopératif en plaçant les sociétaires au cœur de la création de valeur : reconnaissance de leur engagement, espaces de dialogue et de co-construction, et actions à forte utilité sociale. Dans ce cadre, nous renforçons les avantages accordés aux sociétaires avec le programme de fidélité Extra+X , nous favorisons leur expression et leur contribution grâce au “LAB coopératif”, autour de thématiques telles que l'eau et la jeunesse ; et enfin, nous les sensibilisons à notre démarche RSE de participation à la protection du territoire, avec 250 sociétaires formés « aux gestes qui sauvent » par les pompiers de Nouvelle Aquitaine.

Nos objectifs sont d'accroître l'attractivité du sociétariat, de renforcer le lien et l'engagement des sociétaires sur des causes d'intérêt général, et de diffuser des actions concrètes au bénéfice du territoire (prévention, solidarité, citoyenneté).

Thème 3 : Responsable : Engagés et citoyens

Notre démarche s'appuie sur des actions concrètes en faveur de la qualité de vie au travail, de la santé et de la mobilisation solidaire des collaborateurs. Nous privilégions des dispositifs qui combinent prévention, sensibilisation et engagement collectif, en cohérence avec notre rôle d'employeur responsable. Dans ce cadre, nous prévenons la sédentarité avec le projet "Cardioboost", qui a sensibilisé et accompagné nos collaborateurs sur les enjeux de santé et de bien-être grâce à des conférences, des tests de santé et un accompagnement sous forme de coaching ; **et nous renforçons notre engagement solidaire avec une collecte de 260 kg de vêtements professionnels au profit de l'association La Cravate Solidaire, ainsi que 305 jouets remis aux associations “les Petits Doudous” du CHU de Bordeaux, et Secours Populaire.**

Nos objectifs sont d'améliorer le bien-être et la santé de nos collaborateurs, de renforcer la cohésion interne, et de contribuer, par des actions de solidarité, à des besoins identifiés sur le territoire

Le pilotage et suivi des actions RSE est assuré par une équipe dédiée de trois collaborateurs et un alternant, au sein de la Direction Stratégie et Transformation et du Pôle Ressources Impact et Transformation. La mise en œuvre des actions repose, de manière plus large, sur l'ensemble des directions et services de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, orchestrée notamment dans le cadre de la conduite du projet d'entreprise.

Aussi une communauté de collaborateurs ambassadeurs du plan stratégique, sensibilise et déploie en interne la démarche RSE de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, tout en y participant. Ainsi, des collaborateurs ambassadeurs ont pu en 2025 participer à des ateliers sur le cycle de l'eau, des nettoyages de plage, des inaugurations de projets soutenus sous forme de mécénat, ou encore accompagner les clients sociétaires dans leur formation aux gestes qui sauvent.

2.3 Labels et engagements

Engagements du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE a pris de longue date plusieurs engagements pour amplifier ses actions et accélérer les transformations positives auxquelles il contribue³.

(3) Pour lire les adhésions du Groupe BPCE à des standards internationaux exigeants : <https://www.groupebpce.com/rse/ratings-standards-internationaux/#:~:text=Global%20Compact,la%20lutte%20contre%20la%20corruption.>



⁽¹⁾ Périmètre certains affiliés Natixis Investment Managers (Natixis IM), BPCE Assurances rejoignant les PRI en 2016.
⁽²⁾ Engagement pris par Natixis en 2018, élargi au Groupe BPCE en 2024.

Notations extra-financières du Groupe BPCE

Les notations extra-financières du Groupe BPCE sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.groupebpce.com/rse/ratings-standards-internationaux/>

3. UNE GOUVERNANCE PORTANT LES ENJEUX ESG AU PLUS HAUT NIVEAU

3.1 Rôle des organes d'administration et de direction

Les administrateurs du réseau Banque Populaire sont des chefs d'entreprise, des chercheurs, des enseignants et des salariés impliqués dans la vie économique de leur région.

Pour répondre aux exigences du régulateur concernant l'évaluation du fonctionnement des conseils d'administration et la formation des administrateurs, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) a élaboré :

- Un dispositif d'autoévaluation des conseils d'administration mis à disposition dans tout le réseau Banque Populaire ;
- Un plan de formation annuel : celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés comme l'ESG ;
- Un bilan annuel des formations a été mis en place afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.

Concernant les Administrateurs, le Comité des nominations doit s'assurer que les aspects suivants de diversité sont bien observés : formation, parcours professionnel, âge, objectif quantitatif relatif à la représentation du sexe sous-représenté, représentation géographique équilibrée, représentation des différents types de marché, représentation des catégories socioprofessionnelles dominantes du sociétariat de la Banque Populaire, respect des critères de compétence collective tels que visés dans l'évaluation du Conseil.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évalue périodiquement, et au moins une fois par an le fonctionnement de son Conseil d'administration. Cette mission est confiée au Comité des Nominations qui formule des recommandations sur les évolutions souhaitables quant à la composition de ce dernier en vue d'atteindre les objectifs de diversité.

Au 31 décembre 2025, le conseil d'administration est composé de 17 membres, dont 2 représentants des salariés et 1 censeur, répondant aux critères d'indépendance tels que définis dans la politique d'évaluation de l'aptitude. Avec 9 femmes au sein de son Conseil d'Administration, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique atteint une proportion de 57 %, étant précisé que,

conformément à l'article L.225-27-I du Code de commerce, les administrateurs représentants les salariés de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et de ses filiales, directes ou indirectes, ayant leur siège sur le territoire français, ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

Le conseil d'administration nomme, sur proposition du président, un directeur général.
[La loi Rixain du 24 décembre 2021 vient renforcer les exigences de représentation des femmes parmi les cadres dirigeants et les instances dirigeantes]

Indicateur	2025	2024	Evolution N-I
Part de femmes au sein du Conseil d'Administration	57%	53%	+4 pts

Formation des administrateurs

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille à l'adéquation des contenus de formation des élus avec les exigences et responsabilités de leur fonction au sein du conseil d'administration. Leur formation est construite pour veiller à la compétence individuelle et collective des membres des conseils d'administration. Les formations proposées permettent d'appréhender et comprendre les évolutions et les enjeux du secteur bancaire.

Depuis 2014, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie sur le plan de formation et les outils élaborés par la FNBP afin de répondre aux exigences du régulateur. Celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences clés retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés à l'ESG et aux transformations du modèle bancaire, impacté notamment par le digital.

Un bilan annuel des formations a été mis en place, par Banque Populaire et administrateur, afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.

Le programme de formation permet aux administrateurs de définir les meilleures orientations et de nourrir les débats des instances de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, dans l'intérêt de l'ensemble de ses clients et sociétaires.

Dans un contexte où il est crucial d'anticiper les exigences de la Banque Centrale Européenne et de répondre à la complexité croissante du secteur bancaire, la Fédération Nationale des Banques Populaires, rejointe par la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne, a initié le projet de créer une formation certifiante ESSEC, destinée aux dirigeants non exécutifs. Cette initiative intervient en complémentarité des formations réglementaires et vise à renforcer la capacité d'intervention stratégique des administrateurs au sein de leur Conseil d'administration, en leur donnant les moyens de jouer pleinement leur rôle.

Le programme élaboré en co-construction s'articule sur six journées et porte sur les enjeux contemporains comme la

transformation digitale, l'intelligence artificielle, les nouveaux business models et la communication d'influence. La pédagogie retenue est centrée sur l'expérimentation et l'évaluation. Une première promotion « pilote » constituée de nouveaux présidents de Conseil d'administration et de présidents de comités d'audit et des risques, démarrera en juin 2026 avec pour horizon un déploiement annuel des 2027.

« Le module «Modèle Coopératif» des Banques Populaires vise à transmettre les fondamentaux de leur modèle coopératif à travers une formation structurée en deux parties. La première partie se concentre sur la découverte des principes clés qui définissent ce modèle, tandis que la deuxième partie permet un approfondissement des concepts abordés, afin de renforcer la compréhension des enjeux et des valeurs qui sous-tendent les Banques Populaires. Ce parcours a pour objectif d'assurer que les participants acquièrent une connaissance solide et pertinente pour s'approprier et défendre le modèle coopératif dans l'exercice de leurs fonctions.



3.2 Prise en compte des enjeux ESG dans l'organisation de la Banque Populaire

Au niveau du Conseil et de ses comités

Instance	Président	Périodicité	Missions	Principaux sujets ESG traités en 2024
Comité Sociétariat & RSE	Alain BOY	2 réunions du comité par an au minimum	Les principales missions du Comité Sociétariat & RSE sont : - de formuler des propositions et des recommandations/avis au Conseil d'Administration sur les orientations stratégiques de la banque en matière de Sociétariat et de RSE ; - de formuler des propositions sur la stratégie et la communication institutionnelle liées aux enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) ; - de contribuer à nourrir les travaux et alimenter les réflexions conduites par la Fédération Nationale des Banques Populaires en matière de Sociétariat et de RSE et de s'en imprégner ; - de veiller à la mise en œuvre de ces orientations stratégiques, permettant notamment de promouvoir le statut coopératif ; - d'émettre un avis sur l'évolution annuelle des indicateurs de performance extra-financière, qu'ils soient obligatoires ou volontaires ; - de suivre l'état d'avancement et les résultats de la révision coopérative. Il peut formuler des recommandations/avis sur les actions correctrices proposées ; - de veiller à la qualité de l'information financière fournie aux sociétaires et aux tiers en cas d'offre au public des parts sociales.	- Rapport d'Impact Volontaire 2024 - Empreinte Coopérative et Sociétale - Axe du Plan stratégique Synergies 2030 - Accompagnement des clients à la transition environnementale Mobilité durable - Empreinte carbone et actions mises en œuvre pour sa diminution
Comité Stratégique	Bernard DUPOUY	1 réunion du comité par an au minimum	Le Comité Stratégique formule des propositions et des recommandations/avis au Conseil d'Administration sur les orientations stratégiques de la banque	
Conseil d'Administration	Bernard DUPOUY	6 réunions par an au minimum	Se référer aux statuts	- Examen du Rapport d'Impact Volontaire 2024 - Restitution des travaux du Comité Sociétariat & RSE

Au niveau de la Direction générale

Instance	Président	Périodicité	Missions	Principaux sujets ESG traités en 2024
Comité Impact	Sylvie GARCELON	1 réunion par an au minimum	- Assurer une vision consolidée de toutes les activités liées à l'Impact chez BPACA - Valider les priorités stratégiques en matière de RSE et sociétariat - Décider les actions prioritaires et garantir la cohérence d'ensemble - Suivre la bonne exécution des plans d'actions et des indicateurs - Partager les informations liées à la RSE et au sociétariat qui seront présentées en comité Sociétariat & RSE	- Rapport de durabilité BPCE et rapport d'impact volontaire BPACA (chiffres clés) - Relations partenariales : cartographie existante, mise en place d'une politique globale de contractualisation de nos relations - Vie coopérative : définition, rôle de nos sociétaires et dispositif d'animation

3.3 Dispositif de pilotage des enjeux ESG / « Impact Inside »

Au niveau du groupe, la direction de l'Impact, rattachée au président du directoire de BPCE, propose, fait valider et porte la stratégie ESG du groupe. Elle joue un rôle transverse dans le groupe et s'assure de la bonne exécution opérationnelle des projets permettant de décliner les ambitions de la VISION 2030 de l'Impact sur les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), assurant une coordination globale et un accompagnement de chaque filière.

Un comité Impact réunissant dix dirigeants des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne a coconstruit la stratégie Impact du Groupe BPCE et en assure désormais le pilotage, validant les orientations, les projets prioritaires et le plan de travail opérationnel. Une filière Impact, coordonnée et portée par la direction de l'Impact, pilote et accompagne la transformation durable des modèles d'affaires et métiers du groupe pour intégrer les enjeux ESG. Composée de l'ensemble des entités et métiers du groupe, elle garantit la co-construction, la mise en œuvre de lignes directrices communes et la déclinaison propre aux spécificités de chaque modèle d'affaires. Elle permet de s'assurer de l'exécution opérationnelle du projet stratégique Impact.

Chaque établissement et métier du groupe a désigné un sponsor Impact, membre de la filière, qui impulse et coordonne le plan d'action Impact au niveau de son entreprise et participe à la dynamique de co-construction.

Au sein de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, le pilotage des enjeux ESG s'inscrit dans une logique transverse et intégrée, en cohérence avec la stratégie Impact du Groupe BPCE et le projet d'entreprise Synergies 2030.

La démarche Impact est portée par une organisation dédiée, articulée autour de la Direction du Développement et des Marchés, de la Direction Entreprises ETI et Ingénieries et de la Direction Stratégie et Transformation, qui assurent la coordination globale, l'animation des filières métiers et le suivi des actions.

Cette organisation s'appuie sur un fonctionnement en réseau, associant l'ensemble des directions de l'établissement (réseaux commerciaux, risques, finances, ressources humaines, immobilier, achats, systèmes d'information), afin d'intégrer les enjeux ESG au plus près des activités opérationnelles.

Des référents Impact et des relais métiers contribuent à la déclinaison des orientations ESG dans les pratiques quotidiennes, en lien étroit avec les instances de gouvernance (Comité Sociétariat & RSE, Conseil d'Administration, Direction Générale).

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique intègre progressivement les enjeux ESG dans ses processus d'octroi et d'analyse du crédit, en cohérence avec les dispositifs et politiques du Groupe BPCE.

Cette intégration repose notamment sur :

- L'application des politiques sectorielles ESG du Groupe BPCE, encadrant l'activité de financement sur les secteurs sensibles ;
- La prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'analyse globale des dossiers de financement, lorsque ces enjeux sont pertinents au regard du secteur et du projet financé ;
- Le développement d'un dialogue ESG structuré avec les clients « entreprises », permettant d'enrichir la connaissance client et d'identifier les risques et opportunités liés à la transition.

Cette approche vise à accompagner les clients dans leurs trajectoires de transformation, sans logique d'exclusion, dans une démarche de progrès et de sécurisation des projets financés.

Le pilotage des enjeux ESG s'appuie également sur le déploiement des politiques sectorielles définies au niveau du Groupe BPCE, qui encadrent les activités de financement sur certains secteurs à enjeux élevés.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille à la bonne application de ces politiques sectorielles et à leur appropriation par les équipes concernées, en tenant compte des spécificités de son territoire et de ses clientèles historiques (entreprises, agriculture, professionnels).

Ce cadre permet d'assurer une cohérence entre les engagements du groupe et les pratiques locales, tout en conservant une capacité d'analyse et de décision adaptée aux réalités économiques des territoires.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit dans les dispositifs de mesure et de suivi de la performance extra-financière déployés par le Groupe BPCE.

Elle mobilise notamment des indicateurs ESG permettant de suivre l'évolution de ses engagements et de ses impacts, en lien avec les travaux de reporting extra-financier du groupe et l'Empreinte Coopérative et Sociétale.

Ces indicateurs font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des instances de pilotage et contribuent à l'évaluation de la trajectoire de l'établissement au regard de ses ambitions ESG.

En cohérence avec le plan de transition du Groupe BPCE, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique contribue à la définition et à la mise en œuvre de trajectoires de transition adaptées à ses portefeuilles de financement et à ses clientèles.

Cette démarche repose sur :

L'exploitation progressive des données ESG clients, dans le respect des cadres méthodologiques et réglementaires du groupe ;

Le renforcement de la connaissance des expositions et des enjeux de transition des portefeuilles ;

L'accompagnement des clients entreprises dans l'identification et la mise en œuvre de leviers de transition, notamment via le dialogue ESG et des solutions de financement adaptées.

L'exploitation de la donnée ESG vise ainsi à améliorer la qualité de l'analyse, à renforcer la capacité d'accompagnement des clients et à piloter dans la durée la contribution de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique aux objectifs de transition environnementale et sociétale.

4. PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES ESG

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit dans le dispositif de gestion des risques ESG mis en place à l'échelle du Groupe BPCE au travers d'un plan d'action dédié. Ce plan d'action, coordonné par le département des Risques ESG au niveau du groupe, a été renforcé courant 2024 en ligne avec les engagements ESG du Groupe BPCE dans le cadre du projet stratégique VISION 2030 et avec les exigences réglementaires.

Ce plan d'action pluriannuel, aligné sur le projet stratégique 2024-2026 et directement imbriqué dans la stratégie et les actions mises en œuvre par le programme Impact, fait l'objet d'un suivi trimestriel par le comité des risques ESG et par le comité des risques du conseil de surveillance du Groupe BPCE. Il s'articule autour des quatre thèmes suivants : la gouvernance des risques ESG, le renforcement de la connaissance des risques, l'insertion opérationnelle des travaux et les mécanismes de pilotage consolidé des risques. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit dans le processus d'identification des risques climatiques et environnementaux mis en place au niveau du groupe, qui vise à structurer la compréhension des risques auxquels le groupe est exposé à court, moyen et long terme et à identifier les axes prioritaires de renforcement du dispositif de maîtrise des risques. Ce processus d'identification s'appuie sur :

- La mise en place d'un référentiel des risques ESG : s'agissant des risques climatiques et environnementaux, il distingue les risques physiques (température, vent, eau, masses solides, biodiversité, eau et ressources marines, ressources naturelles, pollution) et les risques de transition (évolutions réglementaires et juridiques, ruptures technologiques, comportement des parties prenantes) ;
- L'identification et la description des canaux de transmission reliant les facteurs de risques climatiques et environnementaux aux autres catégories de risque (risques de crédit, risques d'assurance, risques structurels de bilan, risque de réputation etc.) ;
- L'évaluation de la matérialité des risques ESG en regard des autres catégories de risques en s'appuyant sur des méthodes et outils permettant l'évaluation qualitative ou quantitative des risques ESG.

Le Groupe BPCE s'appuie notamment sur une méthodologie interne d'évaluation des enjeux et des risques climatiques et environnementaux. Cette méthodologie s'appuie sur une base de connaissances sectorielles documentant les principaux enjeux et risques liés au secteur, et des évaluations à dire d'expert suivant les axes de la taxonomie européenne. Ces méthodologies font l'objet de travaux d'amélioration continue afin d'étendre l'évaluation aux facteurs de risque sociaux et de gouvernance et de prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques ainsi que la disponibilité des données et des outils d'analyse.

A la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, l'évaluation s'est déroulée au cours du troisième trimestre 2025 sur les trois risques bancaires principaux que sont les risques de crédits, les risques d'investissement propre et les risques opérationnels. Les données source sont issues majoritairement du Tableau de bord des risques climatiques mis à disposition par la Direction des risques du Groupe BPCE. Les résultats ont été présentés en Comité de Direction générale le 12 novembre 2025.

En coordination avec les travaux menés à l'échelle du Groupe BPCE, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique déploie progressivement les outils et méthodes de prise en compte des facteurs de risques ESG dans ses prises

de décision opérationnelle, en s'appuyant sur les processus mis en place par les principales filières de risque de la banque (crédit, investissement, opérationnels, etc.).

En particulier, dans le cadre du processus d'octroi de crédit, la prise en compte des risques ESG s'appuie sur :

- Les politiques de risque de crédit du Groupe BPCE, qui intègrent des critères d'octroi ou des points de vigilance se rapportant aux enjeux ESG et aux risques associés, lorsque ceux-ci sont pertinents pour le secteur considéré, permettant de guider l'analyse des dossiers de financement sur ces aspects ;
- L'application des politiques sectorielles ESG du Groupe BPCE, encadrant l'activité de financement sur les secteurs Charbon, Pétrole & Gaz et Défense et Sécurité ;
- L'intégration des enjeux ESG dans le dialogue stratégique entre la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et ses clients Entreprises. Ce « dialogue ESG » permet d'enrichir la connaissance client sous l'angle des enjeux et d'alimenter l'analyse des enjeux extra-financiers dans les dossiers de crédit ;
- La notation des risques ESG déployée sur l'ensemble du portefeuille Entreprises. Cette notation des risques ESG, indépendante de la notation crédit, fournit aux analystes une indication du niveau de sensibilité du client aux risques ESG.

5. UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ESG AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE AFIN DE RENFORCER NOTRE IMPACT POSITIF GRÂCE À LA FORCE DE NOS SOLUTIONS LOCALES

5.1 Le dialogue avec les parties prenantes au cœur de notre stratégie d'impact

Le modèle coopératif de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique place le dialogue avec les parties prenantes au cœur de ses actions. Son ancrage territorial lui permet d'être à l'écoute de tous et de saisir les attentes de la société, en favorisant les écosystèmes locaux et le dialogue avec, par exemple, les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles, les écosystèmes entrepreneuriaux, les structures éducatives, les associations, fondations que la Banque accompagne.

En détenant le capital de l'entreprise au travers de parts sociales, les clients deviennent sociétaires et participent activement à la vie, aux orientations et notamment sur le développement durable de leur banque. Les membres de Conseil, représentants des clients sociétaires, représentent les territoires et la société civile au cœur de la gouvernance de leur banque.

Les attentes des parties prenantes sont également identifiées et prises en compte au travers des relations régulières avec les dirigeants des Banques Populaires, la Fédération Nationale des Banques Populaires, les Instances Représentatives du Personnel et les associations. Enfin, les enquêtes d'image ou de prospectives sont autant de sources d'identification de l'évolution des attentes des parties prenantes.

Parties prenantes	Modalités de dialogue	Finalité et résultats
Sociétaires 	• Participation aux assemblées générales • Election des représentants • Réunions/soirées dédiées et lettres d'information • Lab'BP d'écoute et de co-construction • Animation par la Fédération Nationale des Banques Populaires	• Valorisation et promotion du modèle coopératif • Participation concrète à la vie de la banque • Accès à une information privilégiée de la vie de la banque et de son impact dans la région • Mesure de la satisfaction
Membres du conseil d'administration (sociétaires) 	Participation aux conseils d'administration • Participation aux comités spécialisés • Groupes de réflexion • Programmes de formation et séminaires • Site administrateurs dédié - Université des administrateurs biennale	• Représentation des intérêts des sociétaires dans la gouvernance • Participation à la définition des orientations stratégiques • Fonction de surveillance, notamment maîtrise des risques et fiabilité du contrôle interne
Collaborateurs 	• Baromètre social (enquête interne mesurant le climat social dans les entreprises du groupe) et baromètre satisfaction métiers • Entretiens annuels • Formations • Communication interne • Réseaux associatifs (féminins, intergénérationnels, LGBT+) • Droit d'alerte des collaborateurs • Consultation des représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives	• Amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et sécurité au travail • Fidélisation et engagement des collaborateurs (gestion des carrières et des talents, développement des compétences et expertises) - Participation des représentants du personnel aux négociations d'accords
Clients 	• Entretiens clients • Dialogue dédié pour intégrer les enjeux ESG • Événements clients • Enquêtes de satisfaction clients NPS • Partenariats institutionnels et commerciaux	• Définition des offres et accompagnement des clients • Dialogue ESG : acculturation des clients, accompagnement des démarches de transformation, évaluation des risques pour une meilleure prévention et gestion par le client et pour intégration des critères ESG à l'octroi des crédits • Amélioration de la satisfaction client • Contrôle du respect des règles de conformité et déontologiques dans les politiques commerciales, procédures et parcours de vente • Gestion des réclamations • Médiation
Fournisseurs et sous-traitants achats 	• Politique d'achats responsables • Rencontres régulières avec les fournisseurs stratégiques • Droit d'alerte des fournisseurs et mise en place d'un médiateur indépendant • Audit	• Charte relations fournisseurs responsables, associant les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance • Respect des clauses ESG intégrées dans les contrats • Améliorer le niveau de satisfaction et la relation • Consultation et appels d'offres • Mesure de satisfaction
Acteurs institutionnels, fédérations 	• Rencontres régulières (autorités publiques, chambres consulaires, ...) • Participation à des groupes de travail sectoriels à l'échelle locale • Réponses aux consultations publiques • Transmissions d'informations et de documents • Sièges dans les conseils (EPL, LS, ESS, ...)	• Contribution de manière constructive au débat public et participation à une prise de décision collective, juste et éclairée • Prise en compte des spécificités sectorielles • Conformité réglementaire
Associations et ONG 	Appels à projets et étude de dossiers spontanés • Mécénat financiers • Mécénat de compétences • Echanges réguliers avec les associations	• Impacts positifs au travers de nombreuses initiatives culturelles et solidaires dans différents domaines : création d'entreprises, insertion, éducation, sport, environnement, santé, culture • Amélioration de la transparence • Apport d'expertises croisées : bancaire / financière et meilleure appréhension des acteurs locaux

5.2 Les enjeux ESG de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Au sens de la Corporate Sustainability Reporting Directive, un rapport de durabilité est publié aux bornes du Groupe BPCE. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire dans le cadre de la CSRD, elle publie néanmoins ce rapport d'impact volontaire.

L'analyse de double matérialité a été réalisée sur le périmètre consolidé du Groupe BPCE, incluant l'ensemble des Banques Populaires. Pour 2025, le groupe identifie comme enjeux matériels : le changement climatique, les effectifs de l'entreprise, les communautés affectées, les clients et la conduite des affaires. Ces enjeux sont traités dans le rapport d'impact volontaire de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique au sein des chapitres suivants :

Enjeu matériel pour le Groupe BPCE	Chapitre Rapport d'Impact Volontaire
Changement climatique	Contribuer à la décarbonation de l'économie
Personnel de l'entreprise	Être un employeur de référence
Communautés affectées	Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire
Clients et utilisateurs finaux	Une banque inclusive qui protège
Conduite des affaires	Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité



Pont de Pierre / Bordeaux



Biarritz / Pays Basque

02

CONTRIBUER À LA DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE EN RENDANT L'IMPACT ACCESSIBLE À TOUS

1 - Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique

2- La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accompagne ses clients dans leur transition environnementale

3- Empreinte propre de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

I. PLAN DE TRANSITION DU GROUPE BPCE POUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La contribution du Groupe BPCE à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique de l'économie s'illustre par la mise en place d'un plan de transition qui concerne ses activités de financement, de gestion d'actifs et d'assurance avec notamment des trajectoires sectorielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier sur les secteurs les plus intensifs en émissions, que pour son empreinte propre.

Ce plan de transition est pleinement intégré à la stratégie globale. Il utilise des leviers commerciaux qui permettent en adaptant la stratégie commerciale du groupe, d'accompagner la transition de nos clients.

Ainsi, le Groupe BPCE a défini les axes stratégiques suivants :

- Accompagner ses clients dans leur transition environnementale ;
- Aligner ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- Des trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseur ;
- Étendre sa stratégie de refinancement durable, afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- Poursuivre la réduction de son empreinte propre.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique contribue au plan de transition du Groupe BPCE en accompagnant les particuliers, entreprises et collectivités locales sur son territoire et en apportant une gamme de solutions diversifiées et adaptées aux besoins de ses clients.



L'impact accessible à tous

- Accompagnement de tous ses clients dans leur transition environnementale
- Alignement de ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris
- Trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseurs
- Extension de la stratégie de refinancement durable afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de VISION 2030
- Poursuite de la réduction de son empreinte propre



Adaptation de la stratégie commerciale des activités

Accompagner les clients particuliers

- Dans la rénovation énergétique
- Dans la mobilité douce
- Dans la remise en état après sinistre
- Via des produits d'épargne dédiés

Accompagner les clients personnes morales dans l'évolution des modèles d'affaires

- En s'appuyant sur l'analyse des plans de transition (ambition, performance passée et présente, leviers et actions, gestion opérationnelle)
- Avec une offre de produits et de solutions adaptés à la clientèle des entreprises
- Avec une offre de produits adaptés à la clientèle des investisseurs
- Via le renforcement des expertises de financement de la transition énergétique, le financement des énergies renouvelables, le M&A et les services d'intermédiaires sur les marchés de capitaux

Pilotage de décarbonation des portefeuilles



Leviers

- Accompagnement des clients particuliers avec une gamme complète de solutions de rénovation énergétique des logements permettant de préserver la valeur du patrimoine immobilier
- Accompagnement des clients particuliers et entreprises dans la mobilité bas-carbone
- Dialogue ESG permettant le conseil, en proximité des entreprises, avec l'analyse des modèles d'affaires selon leurs tailles et secteurs économiques
- Soutien à l'évolution du mix énergétique et accompagnement de la diminution du recours aux énergies carbonées
- Pilotage des trajectoires de décarbonation des secteurs les plus émissifs en carbone
- Démarche continue de réduction de l'empreinte propre sur l'immobilier, la mobilité, le numérique, les achats



Objectifs et plans d'action

Des objectifs chiffrés de décarbonation fondés sur la science pour...

- **Les financements** des secteurs carbo-intensifs des portefeuilles de financement
- Les portefeuilles **d'investissement** des activités d'assurance
- Les **portefeuilles et mandats** de l'activité de gestion d'actifs

...complétés par des plans d'action dédiés qui capitalisent sur l'ancrage local du groupe et sa compréhension des enjeux des territoires :

- Financement dédié à la rénovation énergétique pour les particuliers

- Financement dédié à la décarbonation et à la transition des entreprises
- Augmentation des financements des énergies renouvelables de 15 % à horizon 2026
- Dialogues ESG avec les entreprises
- Développement constant d'expertises sectorielles (infrastructures énergétiques, transports ...)
- Développement d'une gamme sélective de fonds et services de transition en proposant des produits avec une thématique de transition, ou portant des ambitions de décarbonation
- Activités relevant de l'empreinte propre

2. LA BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE ACCOMPAGNE TOUS SES CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Le modèle coopératif de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique place les clients sociétaires au cœur de la gouvernance et permet de renforcer la prise en compte de leurs attentes et leurs besoins. Capitalisant sur son ancrage local et sa compréhension approfondie des spécificités de son territoire, elle se positionne aux côtés de tous ses clients, en leur proposant des solutions locales et adaptées.

Les actions de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique participent ainsi à l'adaptation de la stratégie commerciale des activités du groupe et s'inscrivent dans les axes stratégiques du plan de transition (cf. ci-dessus).

2.1 Accompagner les clients particuliers

Concernant la clientèle des particuliers, le groupe concentre son action sur l'accompagnement des efforts de rénovation énergétique, compte tenu de la position prépondérante du groupe sur le secteur de l'immobilier et accompagne le développement de la mobilité douce. Plusieurs offres de produits et services, et parcours sont proposés. En augmentant le nombre de financements pour la rénovation énergétique des logements, le plan d'action décliné par tous les établissements du groupe mobilisera annuellement 1 milliard d'euros de financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à horizon 2026.

Dans la rénovation énergétique

Dans un contexte où la performance énergétique des logements est un enjeu majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondre à l'augmentation des coûts de l'énergie et au besoin de valoriser son patrimoine immobilier, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique œuvre au quotidien pour permettre à ses clients d'engager des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements :

- En proposant à ses clients l'utilisation de l'application « Conseils et Solutions Durables », disponible sur l'application mobile, qui permet de calculer simplement son empreinte carbone et de bénéficier de conseils et solutions pour les travaux de rénovation énergétique. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a ainsi enregistré plus de **190.000 visiteurs uniques** sur cette application depuis son lancement ;
- En accompagnant ses clients porteurs de projet immobilier, pour les logements individuels et les copropriétés. Plusieurs prestations et parcours leur sont proposés : bilan énergétique, recherche de subventions, garantie de bonne fin des travaux, financements adaptés à chaque situation (prêt éco-PTZ dédié, prêt à Impact, préfinancement des subventions, prêt collectif dédié), partenariats établis ou en test avec un spécialiste de la rénovation (Cozynergy). En 2025, le montant annuel de financements pour la rénovation énergétique des bâtiments pour les particuliers s'élevait à 34,8 millions d'euros (Crédits Personnels, Eco PTZ et Eco PTZ MPR) complété par 113 millions d'euros engagés grâce au Crédit

Immobilier à Impact dédié aux personnes physiques (665 dossiers en 2025)

- En intégrant au sein de l'offre d'assurances multirisques habitation, l'assurance des constructions durables et du matériel de production d'énergie renouvelable pour favoriser la transition climatique du secteur de l'habitat.

- En communiquant sur les réseaux sociaux autour de l'Eco PTZ et de Cozynergy

- En formant et en informant le réseau commercial : communications internes sur les offres et formations sensibilisations des collaborateurs (présentiel et e-learning)

- En ajustant la politique d'octroi de crédits immobiliers : les dossiers relatifs à des logements classés E, F ou G selon le diagnostic de performance énergétique (DPE), qui mesure la performance énergétique d'un bien, sont désormais examinés en délégation siège

- En contrôlant la présence du diagnostic de performance énergétique dans chaque dossier de financement

Dans la mobilité douce

La transition vers les mobilités « bas-carbone » constitue l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a fait évoluer ses offres pour accompagner ses clients particuliers dans l'adaptation à ce nouveau contexte :

- Un prêt « Véhicule propre » pour répondre aux besoins de financement des véhicules « propres » (soit, selon la réglementation, les véhicules électriques et hybrides rechargeables émettant moins de 50g de CO2 par km) ;

- Une offre de crédit à la consommation intitulée « Prêt vert » pour acquérir un véhicule électrique ;

- Des offres d'assurance Auto, dédiées aux véhicules « propres » (hybrides, électrique, GPL) avec un avantage tarifaire spécifique pour les véhicules électriques (jusqu'à -10 %) et aux petits rouleurs (réduction jusqu'à 10 % s'ils parcourent moins de 8 000 kilomètres) ont été mises en marché ;

- Des offres d'assurance déployées pour accompagner l'acquisition de moyens de « mobilités douces » (trottinette, vélo électrique, gyropode...) au sein du contrat Multirisque Habitation ;

- L'application « Conseils et Solutions Durables » proposant aux clients un accompagnement complet : compréhension des évolutions réglementaires, identification des Zones à Faibles Émissions (ZFE), calcul de la vignette Crit'Air de son véhicule, estimation de l'impact carbone de ses déplacements via le simulateur de l'ADEME, identification des aides et subventions favorisant l'adoption d'une mobilité moins émissive, recherche d'un véhicule propre à l'achat ou sous forme locative, financement et assurance de ces véhicules.

Via des produits d'épargne dédiés

En proposant des produits d'épargne dont les ressources ont vocation à être affectées au financement de prêts locaux pour la transition écologique, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique permet à ses clients particuliers de prendre part efficacement à cet objectif commun.

Le dispositif de fléchage des produits d'épargne bancaire « verts » permet de justifier l'affectation des fonds collectés sur le CODEVair et le CATVair ainsi que les 10 % des

fonds collectés sur les Livret de Développement Durable et Solidaire, vers des univers de financement contribuant à la transition énergétique et environnementale : rénovation énergétique, mobilité « bas-carbone », transition d'activité, énergies renouvelables ou constructions immobilières aux derniers standards de performance énergétique. Ce dispositif s'applique également aux 10 % de fonds collectés sur le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS).

En 2025, l'encours brut d'épargne collectée sur le CODEVair et le CATVert représentait pour la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique un montant de 367,3 millions d'euros (soit - 2,7 % par rapport à 2024).

L'offre d'épargne financière ESG distribuée par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie sur un univers large et diversifié de fonds proposés par Natixis Investment Manager et les gestionnaires d'actifs du groupe. Les clients peuvent ainsi accéder à des investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou des objectifs d'investissement durable évalués au travers des indicateurs relatifs à l'application du règlement européen SFDR. Fin 2025, la collecte brute sur les fonds commercialisés relevant ces objectifs d'investissements s'élevait à 838,4 millions d'euros pour la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique (CodeVair, CATVair, LDDS).

Fin 2025, la collecte brute sur les fonds commercialisés relevant de l'article 8 et de l'article 9 s'élève pour la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique à 145 millions d'euros pour un encours total au 31 décembre 2025 de 854 millions d'euros.

2.2 Accompagner les clients personnes morales dans l'adaptation de leur modèle d'affaire

Avec une offre de produits permettant aux personnes morales d'agir en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accompagne les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, dans l'évolution de leur modèle d'affaires face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Cet accompagnement s'inscrit dans une logique de long terme, fondée sur la proximité, la connaissance fine des territoires et un dialogue stratégique renforcé avec les dirigeants. Il vise à permettre aux entreprises d'anticiper les transformations à l'œuvre, d'identifier les risques et opportunités liés aux enjeux ESG, et de sécuriser leurs trajectoires de développement.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique mobilise pour cela des expertises dédiées, des solutions de financement adaptées et un écosystème de partenaires, afin de rendre la transition accessible et opérationnelle pour les entreprises de son territoire.

Pour accompagner ses clients dans la transition environnementale et l'adaptation au changement climatique, une organisation a été mise en place qui permet d'animer une communauté de référents et experts locaux « Green Business »

au sein de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique. Cette organisation permet de concentrer l'expertise et ainsi de mieux servir les entreprises clientes en leur proposant des produits adaptés dans les différents univers de la transition : rénovation énergétique, mobilité durable, transition d'activité et énergies renouvelables.

Dans une démarche, initiée en 2025 et commune avec le Groupe BPCE, visant à approfondir la connaissance des enjeux de décarbonation du portefeuille de crédit immobilier commercial, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a réalisé une collecte de données extra-financières permettant une analyse de la performance carbone des bâtiments financés et du potentiel de décarbonation de ce portefeuille. Le groupe développe désormais des outils pour améliorer la qualité et la granularité des données environnementales recueillies. Ces avancées renforcent la capacité du Groupe BPCE à accompagner ses clients dans la décarbonation et l'adaptation au changement climatique de leurs bâtiments dont la rénovation énergétique du bâti, l'efficacité énergétique des équipements, la construction durable.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises clientes dans leur démarche de transition et de décarbonation, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accélère la production de financements et développe la commercialisation du Prêt à Impact dédié aux PME, ETI et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le fonctionnement de ce prêt, dont la tarification est indexée sur les performances extra-financières du client, encourage les comportements vertueux et met en valeur les engagements RSE de ses clients. Le client choisit, avec le chargé d'affaires, un indicateur et un objectif parmi une liste proposée. A chaque date anniversaire du financement, si l'objectif est atteint, le client bénéficie d'une bonification. Dans le cas contraire c'est le taux d'intérêt contractuel qui s'applique, sans pénalité. En 2025, 72 Prêts à impact ont été accordés par la Banque Populaire Aquitaine Centre atlantique pour un montant de 62,1 millions d'euros (soit + 9.2 % par rapport à 2024).

En 2025, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a financé la transition et la décarbonation pour les entreprises à hauteur de 79,8 millions d'euros.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie également sur le déploiement de solutions globales associant des partenaires dont Naldéo pour des travaux d'optimisation énergétique, SAMI pour la réalisation d'un bilan carbone et l'élaboration d'un plan de décarbonation, Économies d'énergies pour faciliter la recherche de subventions et Opera pour la souscription et la gestion des contrats d'énergie. En matière de rénovation énergétique, les entreprises sont accompagnées pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments et équipements professionnels dans le cadre d'un partenariat avec Altarea, ingénieur de l'énergie et du bâtiment.

Concernant les sujets de mobilité, plusieurs solutions permettent à la clientèle entreprise de réduire l'impact environnemental de leur parc automobile en favorisant les alternatives vertes. Ces dernières peuvent être financées en crédit-bail mobilier ou location longue durée (incluant conseils car policy, prestations écoconduite, gestion de parc connecté et autopartage).

Pour assurer un accompagnement de qualité des clients, la montée en compétences des équipes commerciales se renforce (formations des métiers aux enjeux de durabilité, animations). Ces dernières entretiennent un dialogue régulier avec leurs clients autour d'enjeux sectoriels spécifiques, notamment via l'organisation de webinaire de sensibilisation et la mise en relation avec des partenaires.

Par la sensibilisation des acteurs économiques de la Nouvelle Aquitaine à la transition énergétique



La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, aux côtés de quatre partenaires régionaux experts en conseil et finance, a initié en 2022 la création du cercle 1Pacte. Cette association réunit plus de 60 dirigeants d'entreprise désireux de collaborer sur les conséquences du changement climatique. Ensemble, ils élaborent des stratégies pour faire évoluer leurs modèles d'affaires, en adoptant une vision systémique axée sur la protection de l'environnement et de ses ressources, le bien-être humain et la pérennité économique. En sa qualité de membre fondateur, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique renforce ainsi son engagement auprès des PME et ETI de Nouvelle Aquitaine en tant que conseil et partenaire de référence.

Sur le marché de l'Agriculture

Le modèle agricole et agroalimentaire vit une transformation profonde : transition vers un modèle plus durable, rentable et respectueux des parties prenantes et des ressources naturelles. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie sur différents leviers pour capter ce potentiel de croissance.

Parmi eux :

- Le dispositif national INAF, avec l'Etat et le Fonds Européen d'Investissements (FEI), a été déployé au 2ème semestre. Il permet d'accompagner la modernisation des exploitations et l'installation en agriculture en apportant une garantie gratuite au porteur de projet
- L'offre CUMA, Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, pour encourager et faciliter l'utilisation de matériel en commun ;
- L'offre Agrilismat Cap Durable pour favoriser le financement des agroéquipements présentant un impact favorable sur la protection de l'environnement, la protection des cultures face aux aléas climatiques ou pour soulager le travail des agriculteurs.

- L'offre circuits courts : elle facilite le financement des projets en circuits courts, et offre la possibilité au client de s'équiper dans des conditions avantageuses en solutions monétiques ou pour se lancer dans le e-commerce ;
- Un réseau de conseillers clientèle experts dans le domaine de l'agriculture animé par la Direction du marché de l'Agriculture sur les sujets d'actualité, les bonnes pratiques, les offres et actions commerciales. En complément, nos équipes ont suivi une formation qui se décline en 3 niveaux : découverte de l'entreprise agricole pour les nouveaux entrants, perfectionnement notamment dans l'analyse financière pour les autres. Nous avons mis en place des modules spécifiques sur la gestion de patrimoine pour les plus expérimentés afin de leur donner les moyens d'accompagner les agriculteurs face à l'enjeu de renouvellement des générations et de transmission des exploitations. L'ensemble des conseillers a également suivi une formation de sensibilisation à la gestion des risques psychosociaux de nos clients.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique entend contribuer au renouvellement des générations en agriculture grâce à une offre dédiée aux porteurs de projet (jeunes agriculteurs et nouveaux installés) mis en place en début d'année 2025, afin de faciliter leur installation. Elle est membre de l'association « CAPITAINE » créée par le réseau des Jeunes Agriculteurs en Nouvelle-Aquitaine ; elle participe à ce titre aux travaux de groupe destinés à favoriser les initiatives d'installations agricoles.

La Banque Populaire Centre Atlantique accompagne les agriculteurs dans des situations spécifiques :

- Le financement de projets EnR (photovoltaïque, méthanisation) avec une offre "Agriculteurs producteurs d'énergie" déployée en 2025. Plusieurs animations internes ont été menées auprès de nos conseillers. Des journées spécifiques dédiées à la méthanisation avec nos partenaires, en faveur de nos clients, ont été organisées début 2025.
- Le financement de mise aux normes (ex : bâtiment, gestion des effluents, etc.).

La Banque Populaire Centre Atlantique soutient également les filières agricoles en difficultés en relayant tous les dispositifs nationaux :

- Les prêts bonifiés en faveur du secteur viticole pour favoriser le remboursement des PGE (prêts garantis par l'Etat)
- Le PRETEA (Prêt de Reconstitution de la Trésorerie des Exploitations Agricoles) mis en place au 1er trimestre, pour apporter une solution aux entreprises agricoles en difficultés conjoncturelles,
- Un plan d'action « cétacé » avec un dispositif d'avance Soutien exceptionnel en faveur du secteur de la pêche.
- Le prêt RDRTEA (Réaménagement des Dettes et Renforcement de la Trésorerie des Exploitations Agricoles) mis en place au 2ème trimestre, pour favoriser le réaménagement de l'endettement des exploitations agricoles en difficultés structurelles
- La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a participé aux évènements majeurs sur son territoire : les salons Forexpo en juin à Mimizan, Tech Ovins en septembre à Bellac, Mecaculturelles et à St Agnet, pour les filières agricoles. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a également renouvelé sa participation au salon de la conchyliculture à La Tremblade en mars et aux Assises de la Mer qui se sont tenues à La Rochelle en novembre et qui ont permis à notre Banque de mettre en avant son savoir-faire sur les

métiers de la Mer.

- La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a pu recevoir ses clients et partenaires sur son espace privatif. Ses conseillers représentent également l'établissement sur de nombreuses manifestations locales (foires, comices, salons) pour mettre en avant ses offres commerciales, et renforcer sa notoriété sur ce marché.

Avec un dialogue ESG adapté à la stratégie et aux modèles d'affaires des clientèles entreprises

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique propose un service de conseil en proximité avec un apport d'expertises pour intégrer les enjeux ESG dans la transition des modèles d'affaires de ses clients entreprises, quels que soient leurs tailles et secteurs économiques. Elle s'engage ainsi un dialogue stratégique pour les accompagner dans leur transition environnementale et identifier les risques et opportunités relatifs à cette transition. Cette action s'appuie sur les « dialogues ESG », l'exploitation des rapports et données extra-financières, ainsi que l'acquisition de données.

Le dialogue ESG constitue un levier central de la relation entre la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et ses clients entreprises.

Il permet d'aborder, de manière structurée et progressive, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance propre à chaque entreprise, en tenant compte de son secteur, de sa maturité et de sa stratégie.

Ce dialogue vise à renforcer la connaissance client, à accompagner la prise de décision des dirigeants et à intégrer les enjeux ESG dans l'analyse globale des projets financés, sans logique d'exclusion mais dans une démarche d'amélioration continue.

En 2025, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mené un dialogue ESG avec 33,6 % de ses clients "entreprises" actifs.

2.3 Contribuer au financement des projets d'énergies renouvelables sur les territoires

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique en 2025, avec 27 millions d'euros de financements accordés des projets majeurs de production d'énergies renouvelables. Ce soutien s'articule autour d'une offre complète et d'une expertise dédiée, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des projets, du conseil au financement.

Notre approche multi-facette :

- Financement de projets d'envergure : BPACA accompagne les entreprises du secteur des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydraulique, biogaz, biomasse) grâce à des financements de projets sur mesure et à l'expertise du Groupe BPCE). Nous structurons des solutions de financement adaptées à ces investissements nécessitant une approche de long terme.
- Soutien aux acteurs régionaux : BPACA met à disposition des entreprises, ETI, professionnels et agriculteurs un ex-

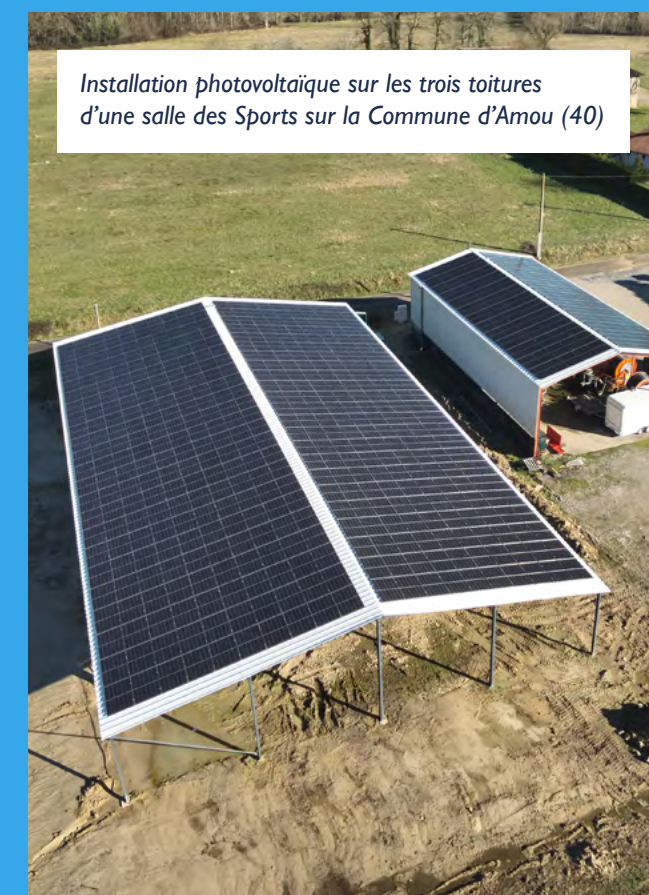
pert dédié aux énergies renouvelables, offrant un accompagnement technique et financier, et facilitant la mise en relation avec des partenaires. Des offres de prêts spécifiques et des solutions de co-financement, notamment avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), complètent ce dispositif.

- Intervention au capital au côté de fonds d'investissement spécialisés, notamment auprès des fonds d'investissement régionaux Terra Energies et SMALT EnR permettant ainsi de faciliter l'accès au financement pour les porteurs de projet.

Exemple d'impact territorial :

En 2025, BPACA est intervenu en tant qu'Agent sur le financement du projet GNE3, une grappe de projets photovoltaïques développée et construite par la société Gascogne Nouvelles Energies. Ce projet, emblématique de notre engagement territorial, permettra de produire environ 4 500 MWh/an d'électricité dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, soit la consommation moyenne annuelle de 1000 foyers. Les centrales photovoltaïques sont installées sur des toitures construites ou rénovées au bénéfice d'agriculteurs, d'industriels et de collectivités locales qui bénéficient ainsi également des retombées du projet.

En mobilisant son expertise et ses ressources pour soutenir le développement des énergies renouvelables, BPACA joue un rôle clé dans le financement de la transition énergétique sur son territoire et contribue ainsi à un avenir plus durable.



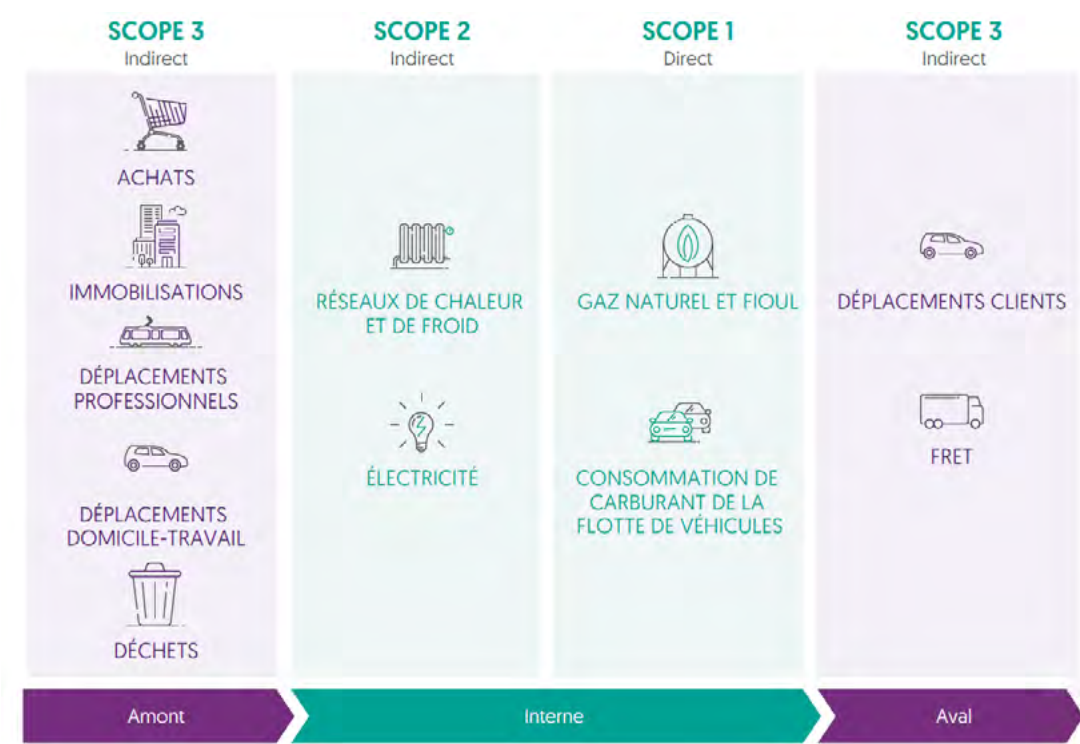
	31/12/2025		31/12/2024	
Crédits Verts	Production (en M€)	Nombre	Production (en M€)	Nombre
TOTAL - Crédits Verts*	156	1 1097	139	3444

*Clientèle particuliers : Financements de la rénovation énergétique + Véhicules propre ; Clientèle professionnels et entreprises : Financement transitions et décarbonation entreprises

3. EMPREINTE PROPRE DE LA BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Dans le prolongement d’une démarche de réduction de son empreinte propre déjà engagée depuis plusieurs années, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s’inscrit dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe BPCE.

Le périmètre des émissions de GES calculées au titre de l’empreinte propre est schématisé comme suit :



Le bilan total des émissions de GES de la Banque Populaire Centre Atlantique s’établit à 14 768.37 teqC02 à fin 2025, en réduction



de -4.5 % sur un an.

Il se décompose comme suit :

(en teqCO2)	31/12/2025	31/12/2024	Evolution (en %)
Total Emissions brutes de GES - Scope 1	406,79	429,71	-5,3%
Total Emissions brutes de GES - Scope 2	197,17	218,94	-9,9%
Total Emissions brutes de GES - Scope 3	14 164,4	14 823,59	-4,4%
Dont Biens et services achetés	5 656,04	6 371,41	-11,2%
Dont Biens d'investissement	2 350,91	2 53,57	-7,2%
Dont Déchets produits lors de l'exploitation	164,69	144,81	+13,7%
Dont Voyages d'affaires	639,77	607,95	+15,7%
Dont Déplacements domicile-travail des salariés	3 282,51	3 051,42	+7,6%
Dont autres	2070,48	4394.43	-52,9%
Emission totales de GES Empreinte propre	14 768,36	15 472,24	-4,5%

*Calculs 2025 suite à une nouvelle méthodologie et mise à jour des facteurs ADEME. 2024 a été recalculé avec la même méthodologie proforma

Le poste le plus significatif est celui des déplacements (domicile-travail des salariés ; professionnels en clientèle et réunion ; clients en agence), qui représente 37,4 % du total des émissions de GES émises par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a élaboré un programme de réduction de son empreinte carbone ; les principaux leviers de réduction des émissions de GES identifiés sont les suivants :

- Immobilier : Travaux de rénovation énergétique, généralisation de la domotique dans les bureaux et agences, réduction des surfaces occupées ;
- Achats : Intégration des critères RSE dans chacune des étapes d’achats, évaluation de la performance RSE des fournisseurs lors des consultations ;
- Mobilité : Diminution des déplacements des collaborateurs, notamment domicile-travail (télétravail), transformation de la flotte de véhicules ;
- Numérique : Développement d’applications plus économes, prolongation de la durée de vie des équipements, amélioration de l’efficacité énergétique des data centers, formation aux gestes écoresponsables.

Immobilier

La réduction de l’empreinte carbone des locaux est générée via des travaux d’investissement et de rénovation énergétique, le déploiement progressif de la domotique dans les agences ainsi que la réduction des surfaces occupées.

En 10 ans BPACA aura réduit de 26 % les surfaces des sites centraux et de 23 % les surfaces agences.

Depuis janvier 2020, le décret tertiaire impose aux établissements tertiaires de plus de 1 000 m² de réduire leur consommation finale de 40 % d’ici 2030, 50 % d’ici 2040, et 60 % d’ici 2050. A date, L’objectif de 2030 (-40 %) est d’ores et déjà dépassé et BPACA est proche de l’objectif 2050 (-60 %) : baisse de 58 % de nos consommations d’énergie finale (données 2024).

Cette performance est le résultat d’actions conduites depuis 2022 dont certaines s’inscrivent pleinement dans le cadre des bonnes pratiques « responsables » du projet Agence responsable déployé au niveau du groupe

• Mise en place d’un plan de sobriété conformément aux annonces gouvernementales qui engageaient les entreprises à mettre en place d’ici fin septembre 2022 un plan d’actions visant à réduire de 10 % la consommation d’énergie le plan d’actions suivant est en place depuis 2023 :

- Extinction des enseignes agences et sites centraux : à 19 heures en jours ouvrés et complète en jours fermés
- Réglage des consignes de température été/hiver et des plages horaires de fonctionnement
- Les deux groupes d’eau glacé participant à la climatisation du siège de Bordeaux Queyries ont été remplacés en 2022 et 2023
- L’application du décret BACS avec l’installation de systèmes d’automatisation et de contrôle sur nos 3 sites centraux est en place depuis 2023
- Le siège de Bordeaux Queyries est raccordé au réseau de chaleur urbain de Bordeaux Bastide depuis octobre 2023 et a permis la suppression des 2 chaudières gaz du site.
- Le renouvellement de nos éclairages en LED est achevé depuis 2025 et sur l’ensemble des sites centraux. Concernant les agences, un plan a été mis en œuvre depuis 2022 et inclut également la gestion horaire automatisée et l’installation de détecteurs de présence. Le volet de ce projet se terminera début 2026.

Les plans d’actions et projets en cours sont les suivants :

- Un plan pluriannuel est en place depuis 2022 et vise à remplacer nos équipements de CVC (Climatisation Ventilation – Chauffage) de plus de 15 ans, avec en moyenne une quinzaine d’installation traitée par année.
- Concernant la domotique agence, à date les 4 pilotes sont terminés et opérationnels. Les agences de Bordeaux Tourny et La Rochelle Chaudrier sont les premières à être équipées. Une stratégie de déploiement sera à instruire dans le cadre d’un plan pluriannuel et pour les sites les plus consommateurs en énergie.
- Concernant l’amélioration des étiquettes énergétiques des agences, à date, et compte tenu de l’évolution des règles de calcul, le « reste à faire » porte sur 47 agences en E ; 11 en F et 4 en G. Les travaux peuvent être de nature très différente : (isolations, films solaire,VMC, Révision des puissances souscrites, etc.)
- Concernant le photovoltaïque, les devis relatifs à l’aménagement en toiture de panneaux solaires sur nos deux sites centraux de Bordeaux Queyries et Limoges Ester sont en cours d’analyse.
- Compte tenu des décisions volontaristes prises par BPA-CA en mars 2026 concernant le renouvellement progressif et à 100 % en véhicules électrique, l’installation de bornes de recharge électriques est en cours en 2026 sur les sites de BORDEAUX QUEYRIES et de LIMOGES ESTER. Ces projets sont conduits concomitamment aux projets photovoltaïques, l’énergie produite par les panneaux venant également alimenter les bornes IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques).

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s’inscrit dans la stratégie d’approvisionnement énergétique du Groupe BPCE, au cœur du Programme entreprise responsable. Elle vise à assurer une stabilité de la fourniture d’énergie, une prévisibilité des prix et un verdissement de l’approvisionnement en tenant compte d’une part croissante des énergies renouvelables au sein d’un mix d’approvisionnement essentiellement décarboné, propre au territoire français. Par sa mise en œuvre, le mix d’approvisionnement actuel en électricité représente 100 % d’énergies renouvelables.

Achats responsables

Les actions de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique en matière d’achats responsables sont développées dans le chapitre 5 au paragraphe 3.

Mobilité

Les transports professionnels sont l’un des postes les plus importants en matière d’émission de gaz à effet de serre et de consommation d’énergie.

Les déplacements représentent le premier poste en matière d’émission de gaz à effet de serre et de consommation d’énergie à la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, composés pour 59 % des déplacements domicile-travail, 20% des déplacements professionnels et 20% des déplacements clients et visiteurs.

Afin de limiter et diminuer ces émissions de CO2, plusieurs actions fortes ont été mises en place :

Pour les déplacements domicile travail des collaborateurs :

- Un Programme de Mobilité Durable, reconduit et élargi lors des Négociations Annuelles Obligatoires de 2025. Ce programme a la volonté de proposer une solution de mobilité durable à chaque collaborateur de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, quel que soit sa fonction et quel que soit sa localisation géographique. Un objectif de 50 % de collaborateurs utilisateurs d’une solution proposée a été défini à horizon 2028.
- Ce Programme de Mobilité Durable comprend :
 - Le renouvellement du plan vélo proposé aux collaborateurs dès 2022, leur permettant d’acquérir un vélo pour leurs trajets domicile-travail, financé à hauteur de 70 % par la banque. Cet avantage collaborateur est largement plébiscité par les salariés de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, avec plus de 400 vélos individuels mis en place à fin 2025 (non cumulable avec une autre aide)
 - Le remboursement des abonnements de transport en commun des collaborateurs à hauteur de 75 %, supérieur à la réglementation (50 %)
 - Une indemnité kilométrique vélo à tout collaborateur se rendant au travail à vélo (hors plan vélo), à hauteur de 0,50 € par km avec un maximum annuel porté à 600 €.
 - La mise en place d’une aide à la recharge électrique de 30 € par mois pour tout collaborateur se déplaçant en véhicule électrique (entrant dans les critères règlementaires, non cumulable avec une autre aide)
 - La prise en charge de l’installation d’une borne de recharge électrique à domicile jusqu’à 1000 €, pour tout collaborateur nécessitant l’utilisation d’un véhicule électrique pour ses trajets domicile – travail (non cumulable avec une autre aide)
 - La sensibilisation des collaborateurs à utiliser le covoiturage, en intégrant la plateforme COVOIT MODALIS portée par la Région Nouvelle Aquitaine, au sein de laquelle un groupe Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a été créé.
 - Un accord de télétravail, permettant aux collaborateurs des fonctions support dont les activités sont télétravaillables, de travailler depuis leur domicile jusqu’à deux jours par semaine, et aux collaborateurs du réseau à hauteur d’un jour par mois.



Pour les déplacements professionnels :

- Dans le cadre du plan vélo, a été mise en place une flotte de vélos de service électriques sur le siège social et dans les agences volontaires, soit une cinquantaine de vélos mis à disposition des collaborateurs pour leurs déplacements professionnels sur tout le territoire, mais aussi hors temps de travail, dans un but de sensibilisation.
- Un logiciel de réservation de véhicules de service proposant systématiquement des solutions de covoiturage interne
- La généralisation de la télématique embarquée dans les véhicules de services permettant une responsabilisation des conducteurs dans leur comportement au volant ;
- La mise à disposition de deux véhicules électriques en libre-service sur les sites centraux pour les déplacements professionnels des collaborateurs, et de trois véhicules électriques de fonction ;
- Une politique de renouvellement des véhicules de service uniquement en essence ou électrique, et de fonction à minima en hybride rechargeable avec moins de 50g de CO2 ou électrique. A compter de 2026 tous les véhicules de la flotte seront renouvelés en électrique (service et fonction)
- La mise en place de bornes de recharge sur les sites centraux de Bordeaux Queyries et James Watt à Mérignac
- Une prise en charge de 2000 € pour l’installation d’une borne de recharge au domicile du collaborateur éligible à un véhicule de fonction.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique participe au groupe de travail dédié à l’électrification de la flotte automobile initié fin 2024. Le projet a notamment mis à disposition un état des lieux des flottes du groupe, des synthèses des évolutions réglementaires et fiscales, des analyses des différentes solutions de recharge, un catalogue de véhicules adaptés à ces nouveaux enjeux, ainsi que des préconisations sur la conduite du changement. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s’inscrit dans une trajectoire de verdissement de sa flotte automobile en 100 % électrique à horizon 2030.

Numérique

De multiples actions sont engagées pour mettre en place un écosystème numérique plus responsable en s’appuyant sur des techniques de développement d’applications plus économes, de prolongation de la durée de vie des équipements, d’amélioration de l’efficacité énergétique des data centers et de sensibilisation de tous les collaborateurs du groupe aux gestes écoresponsables. Le référencement de l’empreinte carbone des équipements a également été mis en place.

La création d’une Filière Numérique Responsable en 2020 s’inscrit dans ce cadre en promouvant la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique dans la transformation digitale du Groupe BPCE.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s’inscrit pleinement dans la démarche du Groupe BPCE et adhère à l’ensemble des dispositifs décrits ci-dessous.

Mesurer les impacts de nos équipements

Les équipes BPCE-IT mettent en œuvre des dispositifs de mesure carbone qui permettent d’affiner, de référencer et de partager l’empreinte carbone des équipements aux communautés informatiques du groupe.

Favoriser les achats numériques responsables

Des questionnaires destinés à évaluer le niveau de responsabilité sociale et environnementale sont transmis à nos fournisseurs lors des achats de prestations et/ou de matériels IT. Les critères RSE peuvent alors représenter entre 10 et 20 % de la note finale attribuée au fournisseur.

Rendre accessible l’environnement de travail des collaborateurs

Dans le cadre du projet « Access-IT », BPCE IT a référencé et intégré des solutions matérielles et logicielles pour favoriser l’accessibilité des postes de travail pour les collaborateurs en situation de handicap. Une assistance et un support fonctionnel sont également proposés pour les accompagner.

Concevoir des services numériques responsables

Le Groupe BPCE place la conception responsable de ses services numériques comme un levier fort de la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux du numérique.

Une priorité est donnée à l’intégration des bonnes pratiques Numérique Responsable dans les méthodologies de développement des usines logicielles du Groupe. L’approche est complétée par la création d’un dispositif d’outillage des équipes informatiques destiné à partager des éléments de mesure pour une meilleure intégration des enjeux Numérique Responsable tout au long du cycle de vie des projets IT.

Sensibiliser les collaborateurs aux écogestes numériques

Un catalogue d’outils de sensibilisation a été mis à disposition de l’ensemble des établissements du groupe pour permettre à chacun de multiplier les actions de sensibilisation. Pour exemple les opérations de « Digital CleanUp Day », et communiquer autour des enjeux numériques Responsables

Ces informations ne sont en revanche pas présentées pour le GAR en vision flux, ainsi que pour les ICP de hors bilan : garanties financières données et actifs sous gestion.



Saint-Pardoux / Haute-Vienne

03

Autres enjeux environnementaux

Gestion de la biodiversité et acteur engagé pour l'eau

La Banque Populaire Aquitaine centre Atlantique s'intéresse à cette thématique dans le cadre du soutien des projets de protection de la nature par le biais de ses activités de mécénat.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a disposé deux ruches sur son site central et trois ruches en gardiennage dans la campagne bordelaise. L'apiculteur partenaire est local, client et sociétaire. Le miel récolté est distribué aux collaborateurs, et sur le site central, des sessions de visites des ruches sont proposées aux collaborateurs accompagnés de l'apiculteur, participant à leur sensibilisation sur la protection de la biodiversité, notamment en milieu urbain. Ainsi ce sont 29 collaborateurs qui ont pu visiter les ruches sur 2025 accompagnés de notre apiculteur.

Agir pour l'Eau

Avec près de 75 % de la surface du globe et seulement moins de 3 % de la ressource disponible en eau douce, l'eau est un bien commun vital au cœur du fonctionnement de nos sociétés. Les changements climatiques et les stress hydriques de plus en plus fréquents et de plus en plus violents, affectent tous les territoires et l'impact des transitions concerne tout un chacun. Dans l'ombre de nos enjeux de décarbonation, l'eau est un enjeu majeur et va devenir crucial dans les années à venir pour la santé publique et sur les plans économique et politique. Les Banques Populaires ont affirmé leur volonté d'être la banque partenaire des 'acteurs de l'eau'.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'intègre pleinement dans cette démarche, dont le territoire concentre une multitude de milieux humides, océaniques, fluviaux ou encore sous forme de glaciers, neige et retenues d'eau.

Avec « Agir pour l'eau », Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'engage à préserver durablement la ressource en eau. Nous finançons et accompagnons des projets concrets sur les territoires, tout en sensibilisant nos clients et nos partenaires aux bons usages. Une démarche positive et responsable, au service des générations présentes et futures.

Cet engagement pour l'EAU, inscrit dans la durée, est un marqueur de notre différence coopérative.

Parce que la Nouvelle Aquitaine et sa population sont pleinement exposés au dérèglement climatique et stress hydrique, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique dans son plan stratégique, a mis en place une démarche d'actions concrètes : accompagnement de sa clientèle dans leur transformation hydrique, sensibilisation de sa clientèle et de ses collaborateurs, participation sous forme de partenariats ou mécénats à des projets de protection de milieux humides.

Dans ce cadre, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient l'association WaterFamily, dont la mission est d'éduquer à la préservation de l'eau et de l'ensemble du vivant.

- Participe depuis 2023 sous forme de mécénat, à la création d'un site de sensibilisation à destination de tous les publics, en particulier les entreprises du bâtiment, de travaux publics, ou les agglomérations, sur la perméabilité des sols et son action contre les crues et en faveur de la biodiversité. "Les Ateliers de l'eau", ouvert à tous, est positionné au sein du campus universitaire de La Rochelle.

- Participe depuis 2024 à la protection de la biodiversité en milieu humide, via son intervention en tant que mécène à la régénération de l'écosystème des Landes Humides d'Hostens, suite aux incendies de 2022. Face à l'ampleur des dégâts, la réponse a été l'écopastoralisme par la réintroduction de vaches marines landaises. Cet écopaturage permettra de limiter l'embroussaillage et de maintenir l'ouverture des milieux humides, favorisant la diversité végétale. Cette approche permettra d'aérer les sols et de sauvegarder les habitats de la faune et la flore locale.

- A organisé en 2025 5 nettoyages de plage sur son littoral en partenariat avec l'association Save La Mermaid, sensibilisant ainsi ses collaborateurs, ses clients et les populations locales.





Vallée des Peintres / Creuse

04

Être un employeur de référence

- 1 - Droits de l'Homme
- 2- Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs
- 3- Dialogue social et conditions de travail
- 4- Egalité de traitement et des chances
- 5- Indicateurs chiffrés



I. DROITS DE L'HOMME

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit dans la contribution du Groupe BPCE au respect et à la promotion des droits humains, conformément au Pacte Mondial des Nations Unies, dont il est signataire. Ceci constitue un des socles fondamentaux de l'exercice de sa responsabilité sociétale d'entreprise (cf. Charte des droits humains du Groupe BPCE).

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique décline le Code de conduite et d'éthique du Groupe BPCE, qui présente sous forme de « Principes » ses convictions et engagements, dont « Promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités ».

- La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, à travers sa politique de ressources humaines :
- S'attache à créer un environnement inclusif, respectueux, sans distinction ni discrimination, qui favorise le bien-être de ses collaborateurs et offre une rémunération valorisant l'engagement des collaborateurs ;
 - S'assure de la mise en place d'un dispositif adéquat de prévention et de protection pour garantir la santé et la sécurité au travail et s'engage à protéger la vie privée de ses collaborateurs et la confidentialité de leurs données conformément à la réglementation applicable ;
 - Respecte les droits de ses collaborateurs à la liberté d'association et à la négociation collective.

En outre, les collaborateurs de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique doivent, dans le cadre de leur activité professionnelle, appliquer et respecter les droits de l'homme, conformément au Code de conduite et d'éthique (principe 5).



2. ATTRACTIVITÉ, FIDÉLISATION ET ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

2.1 Attractivité

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique se distingue par un ADN social qui se nourrit de valeurs coopératives, d'un ancrage territorial fort, et d'une volonté d'agir en tant qu'employeur responsable. Sa stratégie repose sur sa marque reconnue et puissante et s'articule autour d'orientations fortes en matière de recrutement, de fidélisation et d'engagement.

Recrutement et marque employeur

Les processus de recrutement de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique sont adaptés aux besoins du marché local et doivent permettre aux candidats de rejoindre une entreprise qui lui fournira le bon niveau d'accompagnement professionnel, avec la possibilité d'évoluer ensuite au sein de la Banque Populaire et du Groupe BPCE. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a su développer une stratégie de marque employeur en s'appuyant sur trois piliers :

- Placer le collaborateur au centre en incarnant davantage ses publications avec la prise de parole de collaborateurs ;
 - Mener des campagnes de communication pour promouvoir les métiers et soutenir des opérations recrutement ;
 - Valoriser tous ses engagements en matière d'inclusion (mixité, handicap, diversité) avec des actions de communication dédiées.
- Pour attirer les talents dans un univers concurrentiel, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique renforce ses actions :
- Accentuer sa présence dans les territoires avec notamment le développement des relations écoles en régions ; présence sur plusieurs jobboards et médias spécialisés, avec pour objectif de développer significativement la notoriété et l'image grâce à une communication amplifiée sur la culture, les métiers et les opportunités d'emplois
 - Une présence renforcée dans les différents classements mesurant l'influence de la marque employeur ;
 - Des marqueurs forts autour du Sport, de la Santé et de l'Engagement collectif.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est résolument engagée à renforcer sa marque employeur auprès des jeunes talents. Consciente de l'importance de cette nouvelle génération pour l'avenir de l'entreprise, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique dispose d'une stratégie dédiée visant à attirer, développer et recruter les jeunes professionnels.

Au 31/12/2025, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accueille 114 alternants.

Sur l'année 2025, elle a recruté 163 collaborateurs en CDI dont 96 jeunes de moins de 30 ans (58,9 %).

Accompagnement et suivi renforcé pour les nouveaux entrants

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique propose un parcours d'intégration et d'accompagnement des nouveaux entrants renforcé sur trois ans (dans le cadre commun de l'accord GEPP groupe (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)).

Cette démarche d'accueil est structurée autour de plusieurs étapes majeures : un parcours de pré-boarding pour préparer l'arrivée du nouveau collaborateur, un parcours d'intégration (rencontres avec l'équipe et les parties prenantes clés) et un suivi renforcé pendant les premiers mois (entretiens réguliers avec le manager, le responsable RH). Le « parrainage » est encouragé pour que le nouvel entrant puisse être accompagné par un collaborateur de manière informelle

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'engage à mettre en œuvre une démarche d'accueil et réalise des actions concrètes qui anticipent et accompagnent l'arrivée de tout nouveau salarié. Cette démarche est structurée autour de plusieurs étapes majeures :

Un parcours de pré-boarding pour préparer l'arrivée du nouveau collaborateur, conserver un lien et lui diffuser de l'information sur son futur environnement (histoire du

groupe, politiques RH ...) sous plusieurs formats fluides et ludiques ;
À l'arrivée du collaborateur, un parcours d'intégration organisé autour de sessions d'accueil, de rencontres avec l'équipe et les parties prenantes clés, dont les étapes sont structurées ;
Un suivi renforcé est réalisé pendant les premiers mois, avec des entretiens réguliers avec le manager en lien avec un gestionnaire de ressource humaine ;
Le « parrainage » est encouragé pour que le nouvel entrant puisse être accompagné par un collaborateur de manière informelle.

Une évolution professionnelle enrichissante, grâce à la mobilité interne et à l'accompagnement des parcours

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique fait de la mobilité interne l'une de ses priorités pour renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement et fidéliser les talents.

Des dispositifs sont proposés aux collaborateurs pour dynamiser la mobilité interne : une bourse à l'emploi (au niveau de l'entreprise et du groupe) pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles à l'ensemble des collaborateurs et des plateformes groupe pour comprendre les nombreux métiers et filières emploi des entreprises du groupe et se projeter dans les évolutions et parcours possibles ; Mobiliway plateforme dédiée à l'accompagnement des collaborateurs dans leurs projets de mobilité ; une plateforme innovante d'auto-déclaration des compétences pour permettre aux collaborateurs de visualiser et recevoir les offres de postes qui correspondent le plus à leurs compétences et à leurs aspirations.

La préparation de futures mobilités professionnelles est également accompagnée par des parcours dédiés : « Career Boost » pour construire son projet de mobilité, « Up by BPCE » pour le développement de jeunes talents, des parcours spécifiques pour le développement des potentiels ou des formations certifiantes.

2.2 La compétence au cœur des politiques RH

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'investit dans l'employabilité à long terme de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences via des opportunités de carrière valorisantes et le développement en continu de nouvelles compétences. Dans un environnement en constante évolution et de forte concurrence, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'attache aussi à développer ses potentiels et ses leaders pour assurer la relève sur les postes clés de l'entreprise et piloter l'atteinte de ses engagements notamment en matière de diversité et d'inclusion.

La politique de développement des compétences s'exprime à travers l'accord groupe relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) signé en juillet 2025 qui définit un socle commun de politiques et de pratiques. Il s'inscrit en cohérence avec les accords de branche et d'entreprise dans les domaines de la formation professionnelle,

de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la qualité de vie au travail, conformément à la législation en vigueur en matière de formation professionnelle en France.

Les objectifs principaux de la politique de développement des compétences se déclinent à travers quatre axes majeurs :

- Favoriser l'intégration des jeunes aux métiers ;
- Encourager la mobilité professionnelle et accompagner la transformation des métiers ;
- Sensibiliser et former à l'Impact ;
- Garantir un accompagnement à l'IA pour tous.

Intégration des jeunes avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Campus BPCE

Afin d'accompagner la politique volontariste et ambitieuse du groupe en matière de développement des compétences, le CFA du Campus BPCE créé en 2020 accompagne, forme et fidélise les étudiants en leur proposant des cursus adaptés en partenariat avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ESB) (deux certifications de niveau bac + 3 : une Licence Professionnelle de Banque (LPB) et un Bachelor Banque Assurance (BBA) qui préparent au métier de Conseiller Clientèle Particuliers).

En 2025, 13 alternants de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique suivent les parcours proposés par le Campus BPCE (Bachelor Banque assurance)

Accompagner la transformation des métiers

Pour chacun des grands domaines de métiers, un programme dédié prépare les collaborateurs aux compétences de demain et les encourage à maintenir leurs compétences, les développer et progresser dans leur métier.

Le programme 'Progresser dans le réseau' a permis par exemple à la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique de mettre en place des parcours de développement personnalisés auprès de ses conseillers de clientèle. Ce programme a été complété en 2025 par le Campus Performance Client, une école de ventes nouvelle génération (entraînement sur des situations commerciales avec un coach et l'appui de l'IA).

Le Campus Impact

En 2025, le Groupe BPCE a mis en place le Campus Impact, un dispositif de formation s'articulant autour de trois axes : un socle commun fondé sur des savoirs généraux, des modules de perfectionnement sur des thématiques stratégiques prioritaires et des modules spécifiques par filière métier. Ce dispositif réunit les formations à jour disponibles pour construire des plans de formation par métier.

Le projet stratégique VISION 2030 intègre un objectif de formation de 100 % des collaborateurs aux enjeux ESG d'ici au 31 décembre 2026. Dans ce cadre, seront comptabilisées, pour tous, la réalisation d'une formation adaptée aux enjeux du groupe ou de sa filière métier.

Renforcement du Campus Tech & Digital et développement d'une culture positive de l'IA

L'objectif du Campus Tech & Digital est d'accompagner la montée en compétences en proposant des parcours, avec des spécialisations par métiers et typologie d'acteurs (collaborateurs, experts, dirigeants et personae du programme de transformation), afin que chaque collaborateur ait le niveau de connaissance adéquat pour la transformation IA du groupe.

L'offre de formation est construite autour de neuf compétences stratégiques : l'expérience utilisateur, l'agilité à l'échelle, la compétence des Product Owner, la qualité de service, le numérique responsable, la data, la technologie et l'innovation, la sécurité du SI.

Au sein de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, des actions de sensibilisation et d'accompagnement sont déployées pour aider les collaborateurs à mieux comprendre et utiliser les technologies, les outils et les cadres liés à la data et à l'intelligence artificielle.

Dans le cadre de cette démarche, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mis en place en 2025 une communauté de 60 ambassadeurs "Nouvelles Technologies". Ces ambassadeurs ont été formés à l'intelligence artificielle générative ainsi qu'à la manière de bien formuler des demandes à ces outils pour en tirer le meilleur parti. L'objectif est de s'appuyer sur leur expertise pour diffuser plus largement ces connaissances au sein de leurs équipes. Pour accompagner cette transmission, une conférence leur a été proposée autour du guide pratique élaboré par le Groupe BPCE. Ce support constitue un repère utile pour aider les ambassadeurs à partager ces nouvelles compétences et à renforcer, dans toute la banque, la compréhension et l'usage de l'intelligence artificielle.



3. DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 Dialogue social :

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique maintient un dialogue ouvert, transparent et constructif contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la performance de ses activités. Ce dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales. Le dialogue social repose sur des échanges réguliers notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique dispose de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Economiques que des instances de négociation collective.

Le dialogue social se traduit à travers des accords de groupe applicables aux différentes entités le composant, tels que l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences GEPP de 2025, qui aborde notamment les

thématiques de l'équilibre intergénérationnel, des dispositifs d'aménagement des fins de carrière, du développement des compétences, de la mobilité professionnelle, géographique et du congé de mobilité. Cet accord innove en proposant un cadre de référence pour le déploiement de l'IA générative au sein du groupe.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique met en œuvre la négociation d'un ensemble d'accords fixant le socle de la politique sociale de son entreprise visant à renforcer l'engagement et la performance des collaborateurs. Ces accords viennent compléter les accords de la Branche Banque Populaire tels que les accords sur la prévention des incivilités, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique dispose également de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Economiques que des instances de négociation collective.

En 2025, 13 accords/avenants collectifs ont été signés au sein de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

A cela s'ajoutent les réunions avec les instances représentatives du personnel, à savoir :

- 17 réunions de Comité Social et Economique (CSE) ;
- 5 réunions de Commissions Santé, Sécurité, Conditions de Travail ;
- 8 réunions de Commissions ;
- 12 réunions de négociations ;
- 4 réunions de groupe de travail paritaires.

3.2 Politique de rémunération

La politique de rémunération de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique reflète la performance collective des métiers et des collaborateurs. Elle favorise l'équité en matière de rémunération, tout en garantissant des niveaux compétitifs et en intégrant des dispositifs de protection sociale adaptés pour tous les collaborateurs. Elle intègre également les objectifs fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination poursuivis. À ce titre, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille notamment à l'équité de traitement en matière de rémunération entre les femmes et les hommes et porte par ailleurs une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs juniors et seniors.

3.3 Qualité de vie au travail

La politique en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique vise à renforcer l'engagement et l'efficacité collective et impacter positivement l'épanouissement et la santé des collaborateurs au service de la performance globale. La QVCT intègre un ensemble d'enjeux comme : l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, l'accompagnement des transformations, l'accompagnement des carrières, la reconnaissance et le droit d'expression, etc. Plusieurs accords QVCT ont été signés au sein du groupe, notamment sur la mesure et la prévention du stress, sur les

conditions de vie au travail, pour les aidants.

La démarche QVCT s'articule autour de quatre dimensions :

- L'attention portée au bien-être au travail, le « Care » : des dispositifs au service du bien-être et de la conciliation vie pro/vie perso ;
- La qualité des relations et du management : un management fondé sur la confiance qui responsabilise et fait grandir les équipes ;
- L'environnement de travail : un cadre de travail facilitant l'efficacité et la collaboration ;
- La transformation : une entreprise en évolution constante, qui veille à engager les collaborateurs dans le changement.

Ainsi, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mis en œuvre des mesures et dispositifs œuvrant à la qualité de vie au travail, notamment :

- Le service Prev&Care dédié à l'accompagnement ses collaborateurs en situation d'aidants familiaux et de handicap,
- Un partenariat avec Cancer@work, dont la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a obtenu sa première étoile du label, récompensant la démarche de sensibilisation des effectifs et d'accompagnement des collaborateurs et collaboratrices atteints par la maladie,
- Un service d'assistance sociale,
- Des actions de sensibilisation des collaborateurs et des managers,
- Le maintien des liens avec les salariés en absence de longue durée, préparation du retour à l'emploi,
- Un accompagnement psychologique personnalisé en cas d'événements exceptionnels touchant un collaborateur ou une équipe.

3.4 Prévention des risques et sécurité au travail

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique déploie sa politique Sécurité de Personnes et des Biens sur la base des accords de branche Banque Populaire et des dispositions légales en vigueur. Ces accords édictent des règles de sécurité et de prévention des risques professionnels. Le corpus documentaire s'applique à l'intégralité des activités des salariés ainsi qu'aux prestations externalisées.

On peut citer : l'accord de branche Sécurité, qui vise à maintenir la vigilance des entreprises et à réaffirmer leur volonté d'assurer la sécurité du personnel face aux agressions ou aux risques émergents (de nature sanitaire, climatique, liés aux nouveaux modes de travail ou encore aux rassemblements à risque) ou l'accord de branche sur la lutte contre les incivilités et agressions commises par la clientèle (sur le lieu de travail, dans les situations de mobilité, ou au travers des outils de communication qu'ils soient numériques ou non).

Soucieuse de la prévention des risques professionnels, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est engagée dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Plusieurs actions et projets contribuent directement à la prévention des risques professionnels : évolution des outils informatiques, l'optimisation des processus, l'aménagement des espaces de travail des

sites centraux ou le recours de nouveaux modes de travail. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est mis à jour au minimum une fois par an. Il inventorie et hiérarchise les risques présents et constitue un outil déterminant dans la prévention des risques professionnels. Son accessibilité à tous et sa mise à jour, lors d'un événement ou d'une modification significative des conditions de santé et de sécurité ou des conditions de travail (transformation humaine, technique ou organisationnelle) est un gage d'efficacité de la prévention des risques.

Une équipe pluridisciplinaire (DRH, Sécurité des personnes et des biens, Immobilier, Services Généraux, Informatique...) intervient et contribue à la prévention et l'amélioration des conditions de travail au sein de l'entreprise.

La commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique se réunit trimestriellement. Elle est constituée par la Direction et les représentants du personnel qui interagissent sur les dossiers de prévention et de sécurité. Annuellement un bilan et un plan d'action est présenté au comité social et économique (CSE). Ce dernier est régulièrement consulté pour émettre un avis sur les différents dossiers ou lors du recours à un expert.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique porte une attention particulière à la prévention des risques psychosociaux et a déployé des actions dédiées pour accompagner ses collaborateurs notamment :

- Une sensibilisation aux risques psychosociaux des collaborateurs intégrée aux parcours d'intégration des nouveaux embauchés ;
- La mise en place de processus spécifiques dédiés aux signalements d'une difficulté au travail (personnelle et/ou professionnelle), de faits de harcèlement moral, de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste,
- Des formations à la prévention des risques de conflit avec un client, un prospect ou un tiers (incivilités, agression, hold-up) ;
- La mise en place d'un outil de déclaration et de suivi des incivilités/agressions (Vigitoools)
- La mise à disposition des collaborateurs d'une cellule d'écoute psychologique gratuite et disponible tous les jours, 24 h / 24.
- Une assistante sociale dédiée ;



4. EGALITÉ DE TRAITEMENT ET DES CHANCES

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique décline la politique Diversité, Équité & Inclusion du Groupe BPCE, au travers des politiques RH, mises en place depuis plusieurs années : leur objectif est de construire un environnement de travail toujours plus respectueux et inclusif, qui capitalise sur la diversité de ses collaborateurs et permette à chacun d'être entendu, valorisé et d'avoir un impact et d'offrir les mêmes opportunités aux talents de tous horizons, indépendamment de l'âge, des origines, du genre, de l'orientation ou de l'identité de genre ou du handicap.

4.1 Mixité et égalité professionnelle

La politique s'illustre concrètement au travers des principes mis en œuvre en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et autres violences.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a rappelé son engagement à travers la signature de la Charte Mixité du groupe.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est engagée en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle au travers d'actions concrètes et d'objectifs dans les domaines suivants :

- Mise à disposition des managers, des collaborateurs et des équipes dirigeantes d'outils de sensibilisation : Guide mixité, Guide Parentalité, vidéos de sensibilisation, quiz... ;
- Processus RH portant sur la diversification des profils de recrutement, par la formation des recruteurs ;
- Calcul de l'empreinte mixité : disposer d'un état des lieux précis de la mixité dans l'entreprise et mise en place d'un plan d'action ;
- La sensibilisation de tous en matière de lutte contre le sexisme et le harcèlement en entreprise ;
- Actions de sensibilisation ;
- Réseaux féminins ;
- Nomination d'un référent harcèlement ;
- Méthodologie de calcul des écarts de rémunération ;

Comme toutes les entreprises du Groupe BPCE, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille à la représentativité des femmes au sein de ses cadres dirigeants et de ses instances dirigeantes avec un objectif au-delà des 30% exigés à partir de mars 2026 dans le cadre de la « loi Rixain ». Au 31 décembre 2025, 39,13 % de femmes sont représentées au sein de l'encadrement supérieur.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie sur son référent Diversité et Mixité qui est un relai pour les collaborateurs qui peuvent le solliciter en fonction des besoins. Son rôle est notamment d'impulser, animer et coordonner la mise en œuvre de la politique Mixité & Diversité de l'entreprise. Il déploie les dispositifs de formation, pilote les indicateurs clés et relaie les outils et temps forts mis à disposition des collaborateurs.

4.2 Handicap

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est impliquée de longue date en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du maintien dans l'emploi des collaborateurs et collaboratrices confrontés à des fragilités de santé ou à des accidents de la vie.

Elle déploie une politique d'inclusion visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette politique est inscrite dans l'Accord de branche Banque Populaire.

A travers cet accord, la politique Handicap s'engage à :

- Poursuivre la politique de prévention de la désinsertion professionnelle et en faveur du maintien dans l'emploi (un enjeu majoré avec la loi santé au travail de 2021 et l'allongement des carrières)
- Maintenir l'employabilité par la formation, le parcours professionnel et la prise en compte des besoins de compensation des collaborateurs en situation de handicap
- Favoriser l'accès à l'emploi et recruter des personnes en situation de handicap
- Soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap travaillant au sein du Secteur du Travail Protégé et Adapté par la politique d'achat
- Lutter contre les biais décisionnels et faire évoluer le regard sur le handicap par l'information et la communication

Au sein de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, un référent handicap anime la politique handicap et coordonne, avec le Comité de Pilotage handicap dont il est membre de droit, la mise en œuvre du plan d'actions.

Grâce à la mise en place de cette politique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint 7,92 % en 2025, au-dessus de l'obligation légale de 6 %.

Plan d'action spécifique de l'entreprise :

- Nomination d'un référent handicap
- Engagement dans un projet d'intégration d'une personne en situation de handicap au sein de l'équipe du restaurant d'entreprise du site central de Queyries à Bordeaux, incluant une participation au process de recrutement
- Animation de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) en action de sensibilisation :
 - Événement handi-burger quiz animé par Talenteo
 - Diffusion de la vidéo InVersion dans l'intranet de l'entreprise et via mails ciblés
 - Permanences avec l'assistante sociale de l'entreprise sur les sites centraux de Queyries à Bordeaux et Ester à Limoges
- Mise en place de structures ou actions spécifiques pour le personnel handicapé :
 - 5 cellules de maintien dans l'emploi réalisées en 2025
 - 37 salariés ont bénéficié de jours d'absence autorisée rémunérés
 - Mise à disposition du numéro vert "handicap & vie au travail" dans l'intranet de l'entreprise
- Mesures pour le maintien dans l'emploi
 - Process de suivi des arrêts maladie supérieurs à 60 jours
 - Information relative à la visite médicale de pré-reprise
 - Proposition de mise à disposition de l'assistante sociale

En matière d’actions liées au handicap, plusieurs mesures sont appliquées pour prévenir les risques en matière de maintien dans l’emploi, de recrutement, intégration et de changement de regard.

- Plan d’action maintien en emploi défini dans les accords handicap 2026-2028 :
- Information auprès des collaborateurs qui rencontrent des difficultés de santé sur les dispositifs d’accompagnement spécifiques dont ils pourraient bénéficier en faisant reconnaître leur situation de handicap ;
 - Accompagnement des salariés souhaitant entamer une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
 - Gestion pluridisciplinaire des situations individuelles et recherche de solutions ;
 - Aide au financement de besoins de compensation du handicap dans un champ professionnel ;
 - Aménagement de postes en fonction des contraintes liées au handicap de la personne ;
 - Accueil et formation de personnes en situation de handicap via des stages ou des contrats en alternance ;
 - Sensibilisation / formation des équipes RH, recruteurs et managers aux principes de non-discrimination appliqués au handicap ;
 - Achats responsables auprès du Secteur du Travail Protégé et Adapté.

4.3 Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Afin de proposer un cadre de travail respectueux et sécurisé, dans lequel chacune et chacun des collaborateurs peut exprimer ses compétences et son potentiel, les politiques Diversité, Equité & Inclusion sont accompagnées par des dispositifs RH robustes en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Plusieurs types de dispositifs sont à la disposition des collaborateurs : des guides et des campagnes de communication qui sensibilisent les collaborateurs contre toutes les formes de discriminations, des formations pour comprendre en quoi consiste l’inclusion ou pour permettre aux collaborateurs de reconnaître et de lutter contre les différents types de discriminations et de harcèlement. En ce qui concerne la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, un réseau de référents harcèlement formés et animés par les équipes RH au niveau Groupe et les DRH des entreprises.

- La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s’appuie sur ses référents (référent harcèlement RH et référent CSE) pour mettre en œuvre ces dispositifs et rester à l’écoute des besoins des collaborateurs :
- Déploiement d’un nouveau module e-learning destiné à l’ensemble des collaborateurs qui permettra de comprendre en quoi consiste l’inclusion,
 - Formations à la non-discrimination auprès des recruteurs avec formation spécifique pour le recrutement et mise à disposition d’un e-learning «Comprendre la Diversité & l’Inclusion»,
 - Sensibilisation des nouveaux managers dans le cadre de leur parcours de formation,
 - Communications dédiées à l’occasion d’évènements spécifiques et rappel des référents.

- Des engagements ont également été pris en faveur de plusieurs populations spécifiques :
- Déploiement d’outils de sensibilisation LGBT+ (conférences, guides, …)
 - Conférence sur l’intergénérationnel, mise à disposition d’un prestataire pour préparer son départ à la retraite.



5. INDICATEURS CHIFFRÉS

5.1 Caractéristiques des salariés de l’entreprise

Nombre de salariés de l’effectif CDI ventilés par genre

	31/12/2025	
Salariés	Nombre	%
Masculin	747	38,41 %
Féminin	1198	61,59 %
Total	1945	100 %

	31/12/2024	
Salariés	Nombre	%
Masculin	739	37,82%
Féminin	1215	62,18%
Total	1954	100,00%

Nombre de salariés permanents / temporaires et salariés à temps plein / à temps partiel ventilés par genre

	31/12/2025		
	Femme	Homme	Total
Nombre de salariés permanents (CDI)	1198	747	1945
Dont nombre de salariés CDI à temps plein	1077	734	1811
Dont nombre de salariés CDI à temps partiel	121	13	134
Nombre de salariés temporaires (CDD+ Alternance)	97	68	165
TOTAL SALARIES (permanents + temporaires)	1295	815	2110

	31/12/2024		
	Femme	Homme	Total
Nombre de salariés permanents (CDI)	1215	739	1954
Dont nombre de salariés CDI à temps plein	1090	727	1817
Dont nombre de salariés CDI à temps partiel	125	12	137
Nombre de salariés temporaires (CDD+ Alternance)	93	65	158
TOTAL SALARIES (permanents + temporaires)	1308	804	2112

Embauches, taux de sortie / taux de rotation

	31/12/2025		
	CDI	CDD*	Total
Nombre d'embauches	163	111	274

	31/12/2024		
	CDI	CDD*	Total
Nombre d'embauches	179	87	266

*CDD hors alternants

Les embauches en CDI s’entendent y compris mobilités Groupe entrantes.

En 2025, le taux de sortie des CDI (tous motifs) s’est élevé à 8,80 % et le taux de rotation était à 8,57 %.

Le taux de sortie des CDI s’entend y compris mobilités Groupe sortantes.

Répartition des salariés de l’effectif CDI par tranche d’âge

	31/12/2025	
	Nombre de salariés	%
< 30 ans	262	19,10 %
>= 30 ans et < 50 ans	1040	50,24 %
>= 50 ans	643	30,66, %
Non reporté	0	0,00%
Total salariés	1945	100,00%

	31/12/2024	
	Nombre de salariés	%
< 30 ans	257	13,15%
>= 30 ans et < 50 ans	1064	54,45%
>= 50 ans	633	32,40%
Non reporté	0	0,00%
Total salariés	1954	100,00%

5.2 Santé et sécurité

31/12/2025	
Nombre d'accidents du travail sur la période	29
Dont Nombre d'accidents du travail reconnus par la CPAM avec au moins 1 jour d'arrêt de travail sur la période	20
Taux de fréquence d'accidents de travail (en %)	8,14 %
Dont Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail (En%)	5,58 %

31/12/2024	
Nombre d'accidents du travail sur la période	29
Dont Nombre d'accidents du travail reconnus par la CPAM avec au moins 1 jour d'arrêt de travail sur la période	21
Taux de fréquence d'accidents de travail (en %)	8,08 %
Dont Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail (En%)	5,85 %

5.3 Formation au personnel

	31/12/2025		
	Femme	Homme	Total
Nombre moyen d'heures de formation par salarié (Permanent ou temporaire)	40	46	42

	31/12/2024		
	Femme	Homme	Total
Nombre moyen d'heures de formation par salarié (Permanent ou temporaire)	39	42	40



Dune du Pilat / Gironde

05

ÊTRE L'ACTEUR DE RÉFÉRENCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL DE NOTRE TERRITOIRE

- 1- Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables
- 2- Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé
- 3- Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

I. SOUTENIR LES ACTEURS DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DURABLES

I.1 Accompagner les entreprises, des PME aux ETI locales, ainsi que les professionnels, artisans, commerçants et professions libérales

Assurer la dynamique économique des territoires est une priorité pour les Banques Populaires. Partenaire incontournable des entreprises, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique met l'épargne locale et les résultats au service du territoire de Nouvelle Aquitaine, soutient une économie de proximité et finance des projets régionaux répondant aux besoins économiques spécifiques des régions.

Premières banques des entreprises pour la seizième année consécutive, les Banques Populaires sont un acteur central du financement de l'économie locale. Créées par et pour des entrepreneurs, elles interviennent en proximité dans tous les territoires et sont le partenaire bancaire de référence de près d'une entreprise sur deux en France.

Positionnée comme le banquier de long terme de toutes les entreprises, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accompagne ses clients sur les enjeux de transitions écologiques et sociétales, du développement de l'activité à l'emploi local, et les conseille dans la gestion de leur passif et actif financier, via des dispositifs adaptés.

Pour soutenir toutes les transitions, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique déploie des produits innovants (dont un Prêt à Impact le plus accessible du marché et le premier contrat d'intéressement responsable packagé pour les PME) et encourage l'intégration d'une politique ESG dans la stratégie des clients dirigeants. Elle s'appuie sur des chargés d'affaires entreprises formés aux enjeux du développement durable et sur un dispositif de dialogue stratégique centré sur cinq axes, afin d'accompagner les entreprises dans leurs enjeux de croissance et de transition.

Fidèle à son histoire aux côtés des créateurs d'entreprise, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient activement l'entrepreneuriat sur son territoire. Ce soutien se traduit notamment par des subventions à des plateformes d'entrepreneuriat (Réseau Entreprendre, France Active, BGE - ex-Boutiques de Gestion, Initiative France) et à des agences régionales de développement, afin d'offrir un accompagnement tout au long du parcours et d'optimiser la réussite des projets.

Par ailleurs, le réseau Banque Populaire soutient depuis plus de 25 ans les micro-entrepreneurs souhaitant sortir de la précarité par la création d'activité (cf. 2.2 « Le micro-crédit au service de l'inclusion financière » - chapitre 7).

Ainsi, la Banques Populaire Aquitaine Centre Atlantique contribue à l'essor de l'économie des territoires, en soutenant la croissance des TPE/PME, le développement des ETI,

et la cession de transmission des entreprises. La réindustrialisation, la transition et la décarbonation des entreprises constituent également des axes d'expertise clés.

En 2025, 998 millions d'euros de financements ont été accordés au TPE / PME. L'encours de crédit sur les TPE / PME s'élève à 5 039 millions d'euros au 31 décembre 2025.

I.2 Accompagner les différentes structures de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) contribue positivement à l'économie française et régionale en répondant à des enjeux sociétaux majeurs : santé, dépendance, vieillissement, lutte contre la précarité, économie collaborative, transition écologique, insertion, bien-être et sport.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique accompagne, les acteurs de l'ESS, quels que soient leur taille et leur statut : associations, coopératives, fondations et mutuelles. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient des opérations régionales et accompagne les structures de l'ESS dans les grands enjeux de transition qu'elles renforcent, renforçant par leur action la cohérence du modèle coopératif régional de proximité.

- Besoins de financements vertueux (ex. Prêt à Impact) ;
- Prise en compte de questions liées aux ressources humaines via des dispositifs d'ingénierie sociale (ex. maintien en poste des effectifs éprouvés) ;
- Problématiques de fraude (ex. digitalisation sécurisée, dons dématérialisés sécurisés ou cybersécurité) ;
- Pérennisation et optimisation de la trésorerie (ex. supports répondant aux critères ISR).

I.3 Soutenir les politiques de transition des acteurs du secteur public, dont les collectivités locales et le logement social

Les Banques Populaires accompagnent les acteurs publics de leur région. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique agit au service du développement territorial en proposant des solutions de financement court terme et moyen/long terme spécifiques aux collectivités locales. Elle s'appuie également sur l'offre de la CASDEN, l'ère banque des fonctionnaires et des affiliés, pour répondre aux besoins de ces employeurs.

Profitant de son expertise auprès des entreprises, les Banques Populaires sont également partenaire bancaire des satellites des collectivités territoriales (Entreprises Publiques Locales).

I.4 Les infrastructures clés des territoires, le financement des acteurs de la santé

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique joue un rôle essentiel auprès des acteurs de l'écosystème de santé. Elle agit auprès de la région Nouvelle Aquitaine et de ses habitants en se mobilisant en faveur de l'accès aux soins, en contribuant au développement d'un tissu d'entreprises innovantes et en accompagnant les professionnels de santé. Elle soutient ainsi les étudiants, les professionnels de santé et de la dépendance (fonction publique hospitalière, professions libérales, futurs professionnels de santé) dans leur exercice,

leur installation et leur transformation, notamment via :

- Un espace affinitaire dédié dans le site internet de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique permettant d'avoir accès à des outils et conseils utiles, de consulter des offres et d'entrer en contact avec les experts santé des réseaux commerciaux ;

- La Banque Populaire et la CASDEN Banque Populaire, banque coopérative de la fonction publique, ont signé un partenariat avec la Fédération nationale des étudiant(-es) en sciences infirmières (FNESI) ;

- Pour faciliter le financement de l'installation ou le développement des professionnels de santé, notamment dans les zones les moins dotées et dans les déserts médicaux, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique propose un :

- Prêt BEI Santé (financement adossé à la Banque Européenne d'Investissement offrant un taux préférentiel) ;

- Prêt Zéro Désert Médical (à taux 0 % et d'un montant allant jusqu'à 20 000 euros, pour favoriser l'installation de nouveaux praticiens et aider au développement de l'activité ou à la réalisation de travaux) ;

- Partenariat avec Médecins Solidaires (un collectif de médecins généralistes qui ouvrent des centres de santé dans les zones rurales sous-dotées).

1.5 Les infrastructures clés des territoires autour du sport

Banque de la Voile depuis plus de 35 ans, armateur de voiliers de compétition, soutien de skippers parmi les plus brillants de leur génération dans les courses les plus mythiques du globe, partenaire de la Fédération Française de Voile, la Banque Populaire accompagne la voile sous toutes ses formes depuis 1989.

En Nouvelle-Aquitaine, ce sont plus de 100 clubs affiliés à la Ligue de Voile et leurs licenciés que la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient dans leurs pratiques du sport et handisport. Depuis 2021, elle apporte également son soutien au surf qui, comme la voile, valorise ceux qui ont l'esprit d'entreprendre. Cet engagement se concrétise localement par un partenariat avec la Ligue de Surf Nouvelle-Aquitaine, un soutien aux 64 clubs régionaux.

Profondément ancrée dans ses territoires, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'appuie sur un programme Sport et Santé pour conforter son positionnement dans la lutte contre la sédentarité.

Forte de la dynamique des Jeux de Paris 2024, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique continue à s'engager en faveur du sport, pour un héritage de long terme, tangible pour les clients, les sociétaires, les collaborateurs et tout le territoire, en :

- Contribuant à un sport durable et inclusif ;
- Poursuivant et développant le soutien des athlètes en les accompagnant dans leur formation, leur carrière et leur reconversion ;
- Mobilisant les collaborateurs autour des valeurs du sport et luttant contre la sédentarité.

2. AMPLIFIER NOS ACTIONS GRÂCE À UN MÉCÉNAT ENGAGÉ

L'engagement en matière de mécénat de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit au cœur de l'histoire, de l'identité et des valeurs des Banques Populaires. Acteur engagé sur son territoire, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique se mobilise ainsi aux côtés des associations de proximité qui œuvrent en faveur de l'intérêt général.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'engage également dans des actions en faveur de la société civile dans de multiples domaines :

- Encourager l'entreprenariat de tous pour agir en faveur du développement économique de son territoire ;
- Soutenir l'éducation, celle qui participe à l'égalité des chances ;
- Maintenir l'attractivité territoriale au travers de la valorisa-

tion des savoirs-faires culturels et artistiques de sa région ;

- Préserver la santé des citoyens face au cancer ;

- Protéger l'environnement néo-aquitain face au réchauffement climatique.

À travers sa politique de mécénat "Grandir et Préserver", la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient nombre de grands projets qui font rayonner ses territoires.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique renforce sa position de "business Partner" du chef d'entreprise en s'inscrivant dans une relation mutuellement bénéfique avec les entrepreneurs sur le long terme. Elle est engagée auprès des entrepreneurs en rebond accompagnés par l'association "60 000 rebonds". Elle est aussi partenaire de l'Adie, Association pour le Droit à l'Initiative Economique, depuis 25 ans pour accompagner financièrement et stratégiquement les personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel afin qu'ils puissent créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné. La Banque Populaire Aquitaine centre Atlantique, dans le cadre des prix Créadie de l'ADIE, finance deux prix sur la Nouvelle-Aquitaine : un prix « Jeune » récompensant l'activité d'un jeune entrepreneur de moins de 30 ans, et un prix « Rebond » récompensant un entrepreneur ayant fait preuve d'une ténacité remarquable pour le lancement de son activité. En parallèle et dans le cadre du mécénat global avec l'ADIE, elle finance une partie de la formation « J'entreprends avec l'ADIE », ainsi qu'un prêt d'apport en capital pour des activités de transition écologique.

Dans le domaine de l'éducation, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient les fondations universitaires de son territoire : à La Rochelle, pour insuffler le goût de l'entreprenariat aux jeunes ou encore soutenir une chaire de recherche pour faire le lien entre valeurs coopératives et RSE, soutenir la chaire "Transitions énergétiques territoriales" à Bordeaux et la chaire "Adaptation des procédés au service de la transition hydrique" à Limoges.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est également très attachée à l'attractivité de son territoire et soutient les Opéras de Bordeaux, de Limoges, la scène nationale du "Moulin du Roc" à Niort et Malandain Ballet Biarritz. Elle est également mécène bâtisseur d'honneur de la Cité du Vin à Bordeaux et mécène de la Cité internationale de la Tapisserie Aubusson qui accompagne la filière économique art textile / art tissé.



Côté santé, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique reste le partenaire principal du programme "Cancer Innovation Aquitaine" depuis 2014 porté par la Fondation Bergonié à Bordeaux, dont l'objectif est de développer de nouveaux médicaments à thérapie ciblée. Elle apporte également son soutien aux hôpitaux de Brive-la-Gaillarde, de Mont-de-Marsan, de Limoges, d'Arcachon et de la Côte Basque. Dans le cadre de son plan cancer, elle accompagne également financièrement les associations qui œuvrent pour la prévention, la promotion des dépistages et l'accompagnement des personnes touchées par cette maladie : la Ligue contre le cancer, la Maison Rose à Bordeaux et Goxa Leku dans le Pays basque.

Enfin, dans le domaine de la protection de l'environnement, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'engage à préserver le patrimoine naturel de la Nouvelle-Aquitaine et fait de l'eau une priorité stratégique, un défi majeur pour notre avenir. Avec un territoire bordé par l'océan Atlantique sur 720 km de côtes, elle accompagne l'association Echo-Mer à La Rochelle qui œuvre à la protection du littoral et du milieu marin. En 2023, elle devient également fondatrice du fonds de dotation Nomads Ocean Care à Bordeaux dont le but est de soutenir des projets à impact dans la préservation des écosystèmes marins. Elle est également engagée aux côtés de "Water Family, du flocon à la vague", basée à Biarritz dont l'objectif est de préserver l'eau, notre santé et l'ensemble du vivant via des programmes et outils pédagogiques complets pour les scolaires et les entreprises.

Au-delà du mécénat financier, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a également mis en place un dispositif de mécénat de compétences au bénéfice de structures associatives de Nouvelle-Aquitaine. Elle souhaite engager ses collaborateurs à contribuer activement à la vie associative de son territoire. En 2025, 4 collaborateurs se sont engagés à temps plein au sein de 4 associations et 5 autres ont évolué en temps partiel dans 3 associations. Au total sur l'année 2025, 9 collaborateurs sont partis en mission dans 7 associations du territoire.

Cette stratégie de mécénat se veut adaptée aux besoins du territoire et en phase avec les valeurs portées par la Banque Populaire depuis ses origines. Elle est définie par les instances dirigeantes de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, mobilise les administrateurs qui participent à l'évaluation des différents projets. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est aujourd'hui l'un des premiers mécènes de la région Nouvelle-Aquitaine : en 2025, le mécénat représente près de 1,1 M€ (-2,16 % par rapport à 2024) au travers de 92 projets de proximité soutenus, auxquels s'ajoutent 1.5M€ de partenariats locaux via 646 actions.

En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale (cf. chapitre 2, paragraphe 1.2) de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est élevée à 11,1 Millions d'euros (soit +10,6 % par rapport à 2024). Les principaux axes de responsabilité sociétale et coopérative de la banque ont été les Partenariats et mécénats (87,5 % en nombre ; 23,2 % en montant), et les Relations et conditions de travail (7,2 % en nombre ; 57,8 % en montant).

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique soutient la Fondation Nationale Banque Populaire, instrument de mécénat des 14 Banques Populaires et de leurs sociétaires depuis 1992. La Fondation favorise l'initiative individuelle et accompagne dans la durée des projets de vie de personnes talentueuses, créatives, ayant l'esprit d'entreprendre et le goût pour l'innovation dans trois domaines : la Musique classique, le soutien au Handicap et l'Artisanat d'Art.

En cohérence avec les actions des Banques Populaires sur leur territoire, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) insuffle et porte une politique de partenariats et de mécénat via son Fonds de dotation qui soutient des projets d'intérêt général en faveur de la coopération durable, de la proximité territoriale, de la valorisation du modèle coopératif et durable et de l'entreprenariat.

En 2025, le Fonds de dotation de la FNBP a poursuivi son soutien de l'Adie, association nationale et régionale, qui finance et accompagne des micro-entrepreneurs, « Entreprendre pour apprendre », dont la mission est faire découvrir aux jeunes dès le collège la culture entrepreneuriale en leur proposant de créer des mini-entreprises. Un nouveau mécénat a été signé en 2025 en faveur de l'Astee, association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement, dans le cadre du mouvement Agir Pour L'eau Banque Populaire, afin d'étudier la problématique de l'eau et des PME/TPE et de trouver des solutions. Ce mécénat sur trois ans aidera au fonctionnement de l'association, de ses sections territoriales et participera grâce à la création d'un groupe de travail PME à trouver des solutions pour aider les entreprises à appréhender et mettre en œuvre leur transformation hydrique.

En 2025, le Groupe BPCE a lancé une série d'initiatives territoriales de protection du patrimoine naturel : chaque projet s'inscrit dans un cadre d'impact fondé sur la méthode des services écosystémiques, défini avec un comité scientifique (composé d'experts et d'institutions nationales spécialistes des enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et à la forêt). Le comité vérifie la conformité de chaque projet, la gestion et le suivi étant confié à des structures techniques et scientifiques locales.

L'engagement des collaborateurs de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique pour la société

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique sensibilise ses collaborateurs à l'engagement auprès des jeunes en difficulté scolaire ou en manque de réseau, via des partenariats avec les associations Article 1 et Entraide Scolaire Amicale (ESA).

Pour favoriser l'engagement citoyen de ses collaborateurs, l'entreprise rémunère cinq jours, parmi les six accordés aux collaborateurs éligibles au Congé Engagement Citoyen, et ouvre ce congé aux collaborateurs engagés dans la protection civile.



En 2023, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a été la première banque régionale à signer le label “Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers Volontaires” avec le SDIS64 des Pyrénées-Atlantiques, permettant le détachement de ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires 8 jours par an sur leur temps de travail. Ce partenariat a été étendu à tous les autres départements de Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de ce partenariat avec les pompiers de Nouvelle-Aquitaine, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a formé un collaborateur par agence et par service aux gestes qui sauvent PSC I diplômant, soit 350 sur 2024, puis l’a ouvert à 250 collaborateurs volontaires en 2025. Ces formations ont été réalisées en caserne locale. Enfin les formations réglementaires Secourisme santé au Travail (SST) ont été de la même manière centralisée chez les pompiers, en caserne locale dès que possible.

En 2025, à l’image du partenariat de détachement des collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires sur leur temps de travail à hauteur de 8 jours par an, un partenariat similaire a été signé avec la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) dans les mêmes conditions, et avec la Garde Nationale détachant les collaborateurs réservistes à hauteur de 12 jours par an sur leur temps de travail.

Afin de sensibiliser ses collaborateurs à la lutte contre le cancer et les maladies en général, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique encourage la participation aux différentes courses solidaires organisées sur le territoire à l’occasion d’Octobre Rose. En 2025, ce sont 240 coureurs de la banque qui ont participé à 9 courses. En parallèle, dans le but de sensibiliser sa clientèle, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mis 33 agences de son territoire aux couleurs d’octobre Rose, en partenariat avec les différentes Ligues contre le cancer de Nouvelle-Aquitaine.



Formation aux gestes qui sauvent

3. ÊTRE EXEMPLAIRE EN METTANT EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D’ACHATS RESPONSABLES

3.1 Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est attachée à la promotion d’une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs dans le cadre de la Politique Achats Responsables du Groupe BPCE.

Elle contribue au dynamisme et à la collaboration territoriale en s’appuyant sur des fournisseurs locaux.

La part des fournisseurs de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique exerçant sur le territoire de la banque est de 76 % pour l’année 2025.

Adossé à la norme achats responsables ISO 20400, le label Relations fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) est décerné par la Médiation des entreprises (dépendant du ministère de l’Économie et des Finances) et le CNA (Conseil National des Achats). Il récompense les entreprises françaises qui établissent des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

3.2 Des critères sociaux et environnementaux pour sélectionner les fournisseurs

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique déploie la politique Achats Responsables du Groupe BPCE dans un objectif de performance globale et durable, impliquant les entreprises du groupe et leurs fournisseurs.

Le processus de consultation intègre la prise en compte de critères sociaux et environnementaux lors des consultations pour la sélection des fournisseurs.

- Le niveau de risque RSE propre à la prestation est pris en compte (outil de cartographie des risques RSE construit avec l’AFNOR) afin d’identifier les mesures prioritaires à traiter pour mitiger ces risques le cas échéant. Une pondération liée au niveau de risque est également proposée pour la prise en compte de l’évaluation de la réponse du fournisseur ;
- Des spécifications RSE sont proposées pour intégration au cahier des charges par les métiers prescripteurs en lien avec les risques préalablement identifiés ;
- Un questionnaire RSE spécifique à la catégorie d’achat visée est utilisé lors des consultations pour mesurer la performance RSE des fournisseurs et identifier des plans de progrès à mettre en place dans le cadre de la prestation. Ces questionnaires visent également à sensibiliser les fournisseurs aux enjeux RSE et à intégrer la problématique carbone dans les solutions proposées ;
- La phase de contractualisation intègre dès que possible les plans de progrès RSE élaborés notamment grâce à l’analyse des réponses au questionnaire RSE.

3.3 Dispositif de suivi des délais de paiement

BPCE Achats & Services, qui mutualise des activités support pour le compte de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, s’est doté d’un dispositif de suivi des délais de paiement qui permet de vérifier l’alignement des entités du groupe sur l’objectif maximum des 28 jours de délais de paiements et d’alerter en cas de dépassement de ce seuil.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille au respect des délais de paiement : en 2025, le délai moyen est de 22,6 jours.

Un livre blanc a été diffusé, exposant les enjeux réglementaires, les objectifs à atteindre, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que la méthodologie de calcul pour garantir des données fiables et homogènes. Ce livre blanc et un tableau de bord trimestriel sont accessibles à toutes les entités du groupe et à leurs dirigeants.



Pic d’Ossau / Béarn



ÊTRE UNE BANQUE INCLUSIVE QUI PROTÈGE

- 1- Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités
- 2- Proposer une offre de produits qui n’exclut aucun client
- 3- Protéger les intérêts du client et du sociétaire

Pour la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, le traitement équitable de ses clients est un principe fondamental. Le respect des règles de bonne conduite permet à la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique d'exercer ses activités de manière honnête, loyale et professionnelle et de servir au mieux les intérêts de ses clients. Ses convictions et engagements en la matière sont décrits dans le Code de conduite et d'éthique (se référer au chapitre VIII « Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité, paragraphe I.1 « Promouvoir une culture éthique »).

I. PLACER LA SATISFACTION CLIENT AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

I.1 Mesure de la satisfaction client

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, dotée d'outils d'écoute robustes à destination de la clientèle, évalue efficacement les retours d'expérience de chacun de ses clients. Des dispositifs d'écoute performants mesurent en temps réel la qualité perçue par chacun des clients sur l'ensemble des marchés, et aident à détecter des leviers d'amélioration. Ils interrogent chaque année les clients au travers d'enquêtes à chaud (après une interaction du client avec sa banque) ou à froid (à des moments réguliers au cours de l'année).

Pour la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, les bonnes pratiques mises en œuvre concernent par exemple l'amélioration de l'accessibilité, la réactivité aux demandes clients, continuité de la relation et proactivité.

I.2 Gestion des réclamations

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique analyse les réclamations afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements, manquements et mauvaises pratiques. L'exploitation des réclamations permet de définir les actions correctrices. La recherche des causes à l'origine des réclamations est une démarche d'amélioration continue. Elle se nourrit notamment des commentaires formulés par les clients dans le cadre des enquêtes de satisfaction et de la veille pratiquée sur internet, des réseaux sociaux ou des avis clients.

Les voies de recours en cas de réclamation et les modalités de contact sont communiquées aux clients sur les sites internet des établissements du groupe, sur les plaquettes tarifaires et dans les conditions générales.

Le pilotage du traitement des réclamations concerne en particulier les motifs de mécontentement, les produits et services concernés par ces plaintes et les délais de traitement. Des tableaux de bord sont communiqués périodiquement aux dirigeants des banques du groupe, aux directions chargées du contrôle interne.

En 2025, 63 % des réclamations ont été traitées dans les 10 jours ouvrables, le délai moyen de traitement était de 12,4 jours.

2. PROPOSER UNE OFFRE DE PRODUITS QUI N'EXCLUT AUCUN CLIENT

2.1 Protéger les clients fragiles

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique souhaite permettre au plus grand nombre – dont les personnes en difficulté – d'accéder aux services bancaires. Pour maîtriser les risques d'exclusion, elle met en place des dispositifs permettant aux clients modestes d'accéder à des financements et aux clients en situation de fragilité économique de gérer leur compte bancaire plus sereinement, en se conformant notamment aux réglementations en vigueur et à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement (AFECEI).

En 2025, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique comptait 3,41 % de clients détectés fragiles selon les critères réglementaires établis.

Une offre spécifique, dédiée à la clientèle fragile

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique propose une offre spécifique destinée à la clientèle fragile. L'Offre dédiée à la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF), facturée à un tarif maximal d'1 € par mois et garantissant l'accès à des services bancaires essentiels à la gestion du compte. Cette offre comprend, entre autres, le plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et 20 € par mois, le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte à 16,50 € par mois ou encore un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS. Les clients « fragiles » ne souhaitant pas souscrire à l'OCF bénéficient également d'un plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte, fixé à 25 € par mois.

Agir en prévention du surendettement

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique agit également en prévention du surendettement. En application de la charte AFECEI, le Groupe BPCE a développé un outil de scoring prédictif destiné à détecter de façon préventive une éventuelle dégradation de la situation financière d'un client. Tout client identifié en risque de surendettement reçoit un courrier l'invitant à prendre rendez-vous avec son conseiller afin de faire le point sur sa situation et éventuellement réadapter ses produits et services bancaires. Les conseillers peuvent également orienter le client vers des solutions extra bancaires (associations locales, centres communaux d'action sociale etc.).

Acculturer les conseillers financiers à l'inclusion bancaire

Face aux difficultés financières rencontrées par certains clients, l'acculturation des conseillers financiers aux thématiques relatives à l'inclusion bancaire est cruciale : un dispositif de formation spécifique a été mis en place avec un premier module dédié à la prévention du surendettement et aux clients en situation de fragilité, et un second consacré au droit au compte. Ces formations doivent être réalisées obligatoirement tous les cinq ans par les conseillers particuliers en agence et sur les plateformes téléphoniques.

2.2. Le microcrédit au service de l'inclusion financière

Les microcrédits sont des prêts spécifiques dédiés à des publics en besoin d'insertion économique et sociale et qui sont exclus du crédit classique en raison de faibles revenus ou à la suite d'un aléa de la vie. Le microcrédit permet de financer un projet d'accès à l'emploi ou à la mobilité, de création d'entreprise, ou de couvrir des dépenses liées au logement, à la santé et à d'autres événements imprévus. La mise en œuvre du microcrédit est adossée à une garantie publique et à un accompagnement par un organisme d'intérêt général.

Les Banques Populaires, en cohérence avec leur positionnement entrepreneurial, orientent de façon privilégiée leurs actions vers le microcrédit professionnel avec le soutien de l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Les Banques Populaires et l'Adie partagent depuis plus de 25 ans une même ambition : ouvrir les portes du crédit à celles et ceux qui, sans ressources ou diplômes, décident de rebondir ou de se lancer dans la vie. Ainsi, elles contribuent à la dynamique économique dans tous les territoires, y compris les plus fragiles. Ce partenariat, prend vie dans chacune des Banques Populaires en impliquant en interne les collaborateurs, les dirigeants et même les retraités qui sont nombreux à devenir bénévoles de l'Adie.

Les Banques Populaires, également partenaires de longue date de France Active, octroient des microcrédits en s'appuyant sur la garantie France Active et accordent des prêts complémentaires aux Fonds de prêts d'honneur d'Initiative France. Le réseau des Banques Populaires est également un mécène engagé aux côtés des jeunes entrepreneurs soutenus par l'Adie, en soutenant l'ensemble de l'offre d'accompagnement dédiée aux moins de 30 ans (programme de formation Je Deviens Entrepreneur, fonds de prêts d'honneur dédié aux jeunes et prix Créadie Jeune Banque Populaire).

En 2025, la production de microcrédits professionnels s'est élevée à 1,8 millions d'euros via 466 dossiers en partenariat avec l'ADIE, représentant 100 % de l'enveloppe de refinancement mise à disposition par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

2.3. Les jeunes et les familles

Banque Populaire aspire à devenir la banque de référence pour les jeunes qui entreprennent leur vie, au sens large. La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit dans la nouvelle stratégie globale mise en place pour répondre aux attentes et besoins des jeunes générations, en les accompagnant tout au long de leur parcours, de l'enfance à l'entrée dans la vie adulte.

Ce dispositif s'articule autour des principales offres suivantes :

- Pack Famille incluant une carte et un compte gratuits pour les enfants jusqu'à 29 ans ;
- Pour les enfants de moins de 10 ans, des offres d'épargne attractives sont proposées via des parcours de souscription digitaux ; une attention particulière est mise sur l'accompagnement des enfants dans leurs premières dépenses et leur éducation financière via le partenariat avec Money Walkie ;

- Pour les adolescents de 11 à 17 ans, des solutions digitales adéquate (comme une application, qui intègre des conseils et du contenu pédagogique), les aident dans leur bancarisation et autonomie financière ;
- Pour les jeunes de 18 à 28 ans, des offres et des programmes relationnels sont proposées pour les accompagner dans leur indépendance.

Par ailleurs, les Banques Populaires encouragent l'esprit d'entreprendre, en lançant des dispositifs comme l'offre tout-en-un, qui accompagne les jeunes entrepreneurs dans la réussite de leurs projets professionnels et personnels. Pour les micro-entrepreneurs, une offre de certification est proposée ainsi que de webinaires réalisés en collaboration avec le Cnam I2 depuis janvier 2025.

2.4 L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous

L'accessibilité numérique est essentielle pour répondre à l'objectif d'universalité des services numériques, puisqu'elle vise à rendre les informations et fonctionnalités d'un service ou contenu numérique accessibles à tous, quel que soit le handicap de la personne ou sa manière d'accéder à l'information. Elle concerne les services numériques à destination du grand public, des collaborateurs et des clients (particuliers et professionnels).

Le Groupe BPCE présente ses engagements en la matière via son schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027. Dans ce cadre, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a mis en place les actions suivantes :

Pour l'année 2025, les principaux objectifs en matière d'accessibilité tenaient au respect des obligations de transparence et au recensement des sites numériques.

A ce titre, les sites pour le Grand public (sites institutionnels et réseaux sociaux) et ceux pour les Clients particuliers (sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques) devaient être recensés pour mise en place d'éventuelles actions de remédiation mais aucun développement privatif n'a été relevé. A noter, les brochures tarifaires à destination du grand public ont été encodées et sont à 100 % accessibles depuis notre site internet.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est dotée d'un schéma de gouvernance sur le sujet de l'accessibilité numérique et les ressources concernées ont été mobilisées.

Moyens humains et Budget alloués

• Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent "accessibilité local" de Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

• **Formation**

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'assure de la montée en compétences de ses équipes. Dans une optique d'inclusion numérique, l'ambition est notamment d'élargir les actions en la matière aux personnes en situation de fracture numérique, tout en prenant en compte le vieillissement de la population.

Dans le cadre de cette approche, le Groupe BPCE entend :

- Remédier aux problèmes d'accessibilité des services numériques pour assurer à minima une accessibilité partielle ;
- Pour les nouveaux services numériques, faire évoluer les méthodologies projet pour la prise en compte de l'accessibilité numérique dès leur conception.

3. PROTÉGER LES INTÉRÊTS DU CLIENT ET DU SOCIÉTAIRE

3.1 Garantir une offre transparente

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'inscrit dans la politique de transparence des offres définie au niveau du Groupe BPCE.

Les offres de produits et services, lorsqu'elles sont destinées à un consommateur, doivent respecter les dispositions issues du code de la consommation, relatives aux pratiques commerciales interdites (à l'exception du refus de vente). Y figurent notamment les pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

La protection des intérêts de la clientèle est une préoccupation majeure de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique. En toutes circonstances, les collaborateurs doivent servir les clients avec diligence, loyauté, honnêteté et professionnalisme, et proposer des produits et des services adaptés à leurs compétences et leurs besoins. Dans ce cadre, et afin de maintenir un haut niveau de protection de la clientèle, un corpus de procédures est établi et des contrôles portant sur cette thématique sont réalisés.

3.2 Protéger les données personnelles et garantir à nos clients un usage respectueux de leurs données

Protection des données personnelles

La politique de protection des données de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique pose les principes d'usage et d'éthique de l'exploitation des données personnelles dans le respect des textes réglementaires en vigueur. Elle s'applique à l'ensemble des opérations traitant des données personnelles. Les contrats conclus avec les prestataires traitant de Données personnelles, conformément à la législation sur la protection des données personnelles, garantissent leur stricte utilisation aux seules fins d'exécuter leurs prestations. Tout partage

de données au sein ou à l'extérieur de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique se limite uniquement à des obligations légales, telles que celles relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux obligations légales, des formations régulières sont organisées sur la protection des données.

En 2025, les collaborateurs ont été invités à suivre la formation RGPD.

Cybersécurité

Le Groupe BPCE renforce sa gestion des risques cyber et informatiques face à des menaces croissantes et à des exigences réglementaires accrues. En 2025, une politique générale de gestion des risques cyber et informatiques a été adoptée, définissant son champ d'application, les rôles des acteurs et la gouvernance nécessaire.

La gestion des risques cyber et informatiques est intégrée dans la Charte des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents (RCCP) et dans le cadre des risques opérationnels, avec une cartographie consolidée.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a désigné un responsable local des risques cyber, garant de l'application des politiques du groupe, de leur adéquation aux exigences locales, de la mise en place de contrôles, de l'évaluation et du suivi des risques, tout en assurant la promotion d'une culture de gestion des risques au sein de l'établissement.



Vallée de la Dordogne

07

EXERCER NOS MÉTIERS AVEC ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

- 1- Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires
- 2- Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société

I. CULTURE D'ENTREPRISE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE DES AFFAIRES

I.1 Promouvoir une culture éthique

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique décline le Code de conduite et d'éthique du Groupe BPCE qui établit un document pratique et clair à destination des collaborateurs, des fournisseurs et des partenaires dans leurs relations avec le groupe. Il met en lumière les règles de conduite et les bonnes pratiques à adopter et repose sur treize principes de conduite articulés en trois parties :

- Intérêt du client et du sociétaire, dont les principes sont les suivants : Favoriser un esprit d'ouverture et de confiance, Garantir un traitement équitable des clients, Protéger les intérêts du client et du sociétaire, Communiquer en toute transparence.
- Responsabilité employeur et salariés, dont les principes sont les suivants : Promouvoir l'exemplarité, l'exigence et la bienveillance, Promouvoir le respect des collaborateurs et leur développement professionnel, Agir avec éthique professionnelle en toutes circonstances, Assurer la pérennité du Groupe BPCE, Promouvoir une concurrence libre et loyale.
- Responsabilité sociétale, dont les principes sont les suivants : Contribuer à une économie de marché humainement responsable, Être un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous, Agir efficacement pour la protection de l'environnement et la mutation énergétique vers une économie peu carbonée, Promouvoir le respect des droits de l'Homme dans toutes les activités.

Une formation réglementaire de type e-learning a été élaborée pour acter de la prise de connaissance des principes du Code de conduite et d'éthique dans le groupe. Cette formation est obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour tous les nouveaux entrants. Ainsi, au 31 décembre 2025, plus de 90 % des collaborateurs de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique ont suivi la formation.

I.2 Protéger les lanceurs d'alerte

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique décline la politique relative au «Dispositif lanceurs d'alerte». Elle précise le type d'alerte qui peut être fait, le processus de signalement et de traitement de l'alerte, la confidentialité des informations, le statut protecteur de lanceur d'alerte et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les personnes qui peuvent lancer une alerte. Une stricte confidentialité des informations recueillies lors d'un signalement est garantie, notamment l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par celui-ci et de tout tiers qui y est mentionné à toutes les étapes du traitement de l'alerte.

La procédure est diffusée par tout moyen assurant une publicité suffisante, notamment par voie de notification, affichage ou publication, le cas échéant sur son site internet ou par voie électronique, dans des conditions la rendant accessible de manière permanente aux personnes concernées. Pour les prestataires et fournisseurs, une clause figurant dans les contrats indique cette possibilité.

Une formation réglementaire obligatoire de type e-learning accompagne le déploiement de l'outil Whispli et précise notamment les droits et devoirs d'un lanceur d'alerte ainsi que la protection qui lui est attachée.

2. ENCADRER NOS ACTIVITÉS DANS L'INTÉRÊT DES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

2.1 Prévenir et détecter les cas de corruption et autres atteintes à la probité

Les principales règles et dispositifs exposés ci-dessous contribuent à prévenir et détecter les comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- Une cartographie des risques de corruption est établie et mise à jour au minimum tous les deux ans par les entités du groupe, selon une méthodologie conforme aux recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA) ;
- Tous les collaborateurs, y compris les personnes occupant des fonctions exposées, notamment les dirigeants, sont tenus de suivre la formation aux règles de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption ;
- La politique groupe « cadeaux, avantages et invitations » prévoit un seuil maximum pour les cadeaux reçus ou donnés, seuil au-delà duquel une autorisation préalable de la hiérarchie, et une déclaration à la Conformité sont requises ;
- Les fournisseurs dont le montant total d'achats au niveau du groupe est au moins de 50 000 euros font l'objet d'une évaluation, qui prend en compte un certain nombre de critères. Cette évaluation conduit si nécessaire à des diligences complémentaires visant à apprécier le risque in fine au regard notamment des mesures anti-corruption mises en place par le fournisseur ;
- Les relations avec les intermédiaires et partenaires sont encadrées : les contrats et les conventions comportent des clauses anti-corruption ; l'intégrité des nouveaux partenaires du groupe est par ailleurs évaluée dans le cadre du « comité nouveaux produits nouvelles activités » du groupe.

Les règles de conduite anticorruption, consultables sur la page « éthique et conformité » du site de BPCE sont déclinées par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et annexées à son règlement intérieur. Des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, sont prévues en cas de manquement à ces règles.

2.2 Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un double objectif : d'une part prévenir les activités criminelles en les privant de fonds, et d'autre part assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier.

Le dispositif LCB-FT repose sur cinq composantes principales :

- L'évaluation des risques BC-FT : la Banque Populaire Aquitaine Centre atlantique analyse son exposition aux risques selon des facteurs prévus par la législation, inhérents à leurs clients, à leurs services, à leurs transactions et canaux de distribution ainsi que selon des facteurs géographiques. Pour chaque client, un profil de risques BC-FT est établi, permettant de lui attribuer un score de vigilance ;
- La connaissance de la clientèle : le Know Your Customer (KYC) doit comprendre des informations sur l'activité, la surface financière et patrimoniale, des éléments de notoriété disponibles dans des médias fiables, afin de comprendre l'écono-

mie générale des opérations financières réalisées par le client (connaissance de l'origine, de la destination des fonds et de la justification du mouvement) ;

- L'exercice d'une vigilance constante sur les opérations, tout au long de la relation d'affaires, et en fonction du niveau de risques BC-FT, qui permet d'identifier les opérations atypiques au regard du comportement attendu du client ;
- L'analyse humaine des alertes et, le cas échéant, la réalisation d'examens renforcés pour traiter le doute sur les opérations atypiques/inhabituelles ;
- Les signalements - également appelés "Déclarations de soupçons" à TRACFIN des opérations douteuses/suspectes, dès lors que persiste un doute sur la licéité des sommes ou des opérations.

D'autres éléments complètent ce dispositif tels que, notamment, un système de contrôle permanent et périodique, des actions de formation et d'information régulière des collaborateurs et des dirigeants, des suivis réguliers par les instances de gouvernance d'indicateurs dédiés.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique met en place une formation régulière des collaborateurs et dirigeants, au sein d'un dispositif harmonisé de formation d'une périodicité au moins bisannuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière. Au 31 décembre 2025, plus de 90 % des collaborateurs de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique ont suivi la formation.

2.3 Respecter les sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs)

Le respect des sanctions financières nationales et internationales constitue un élément clef du dispositif de conformité du Groupe BPCE.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille à appliquer strictement les réglementations et n'accepter aucune activité ayant pour objet ou pour effet de contourner les interdictions prévues par ces dernières.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'intègre au dispositif «Sanctions» aux côtés de tous les établissements du réseau Banque Populaire, leurs filiales et succursales. Ces exigences s'imposent aux dirigeants ainsi qu'à tous les collaborateurs, en particulier les services chargés des relations avec les clients et contreparties, les services amenés à traiter des opérations avec les clients, les services juridiques et les services de la Conformité.

Le cadre normatif fait l'objet d'une communication en interne à tous les acteurs concernés via l'outil de diffusion intranet, ainsi qu'à l'occasion des conférences audio organisées régulièrement. Cette information est destinée à l'ensemble des collaborateurs de la filière en charge du dispositif «Sanctions», ainsi que des équipes opérationnelles, afin de les sensibiliser aux problématiques sanctions et embargos.



Ile de Ré / Charente-Maritime

08

INDICATEURS COOPÉRATIFS

Les Banques Populaires, dont la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, sont des sociétés soumises à un régime juridique spécifique conforme aux valeurs des coopératives :

- Une rémunération limitée du capital hors de toute spéculation ;
- Des réserves impartageables transmises aux générations futures ;
- Le sociétaire dispose d'une double qualité : il est à la fois détenteur et utilisateur de sa coopérative ;
- Une organisation qui fonde sa performance économique sur l'efficacité collective et la gestion sur le long terme ;
- La primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel ;
- Un ancrage dans les territoires favorisant leur développement (organisation décentralisée).

Les Banques Populaires ont défini conjointement de manière volontaire, un ensemble d'indicateurs répondant aux sept grands principes de l'Alliance Coopérative Internationale pour évaluer leurs pratiques coopératives.

Principe coopératif	Indicateurs		2025	2024
1. ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS	L'adhésion à la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est un acte libre et volontaire, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, ethnique, religieuse ou politique	Nombre de sociétaires	153 336	150 597
		Evolution du nombre de sociétaires par rapport à l'année précédente (en %)	+1,82 %	
		Sociétaires parmi les clients (en %)	21,70 %	21,5 %
		NPS (Net promoter score) des clients sociétaires	50,4	48
2. POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES	Les sociétaires se réunissent chaque année pour participer à l'Assemblée Générale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, élire les administrateurs et voter les résolutions. Le vote des sociétaires est historiquement à la proportionnelle. Un homme = 0,25% maximum des voix exprimées en Assemblée générale.	Taux de vote à l'AG (en %)	18,50 %	17,60 %
		Nombre de membres du Conseil d'administration	17	17
		Taux de femmes membres du Conseil d'administration (en %)	57 %	53 %
		Taux de participation des administrateurs aux Conseils d'administration	97 %	94 %
3. PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES	La rémunération des parts sociales est plafonnée. Les excédents sont en grande partie affectés aux réserves. L'actif net est impartageable.	Montant moyen de détention de parts sociales par sociétaire (en euros)	5304€	5405€
4. AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE	La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est une banque de plein exercice. Les parts sociales ne s'échangent pas sur les marchés et ne sont pas cotées en bourse. La banque est détenue à 100% par ses sociétaires.			
5. ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION	La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique veille, avec l'appui de la FNBP, à l'adéquation des contenus de formation des élus, compte tenu des exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'administration.	Nombre moyen d'heures de formation par administrateur	7 h	10h15
		Administrateurs ayant suivi au moins une formation sur l'année (en %)	81 %	93%
6. COOPÉRATION ENTRE LES COOPÉRATIVES	La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est membre de Coop FR, organisme de représentation du mouvement coopératif en France. Elle est représentée au sein du Conseil Supérieur de la Coopération par la Fédération Nationale des Banques Populaires. Elle soutient la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire sur son territoire.			
7. ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ	La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique fait vivre son territoire, notamment au travers des actions menées au bénéfice de la société et de ses sociétaires.	Empreinte coopérative et sociétale - Nombre d'actions menées et montant associé (en euros)	849 (11.1M€)	698 (12,3M€)



Cognac / Charente

09

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Périmètre du reporting

Pour l'exercice 2025, le périmètre de reporting des indicateurs concerne les entités suivantes : Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

Période du reporting

Les données publiées couvrent la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Précisions sur l'empreinte propre

Dans le cadre de la production des indicateurs liés à l'univers " empreinte propre " qui correspond aux émissions liées à la vie de bureau au quotidien, le Groupe BPCE inclut les périmètres suivants :

- Périmètre 1 : émissions directes de l'entreprise ;
- Périmètre 2 : émissions indirectes liées à la production d'électricité ;
- Périmètre 3 : catégories 1 à 9, conformément à la classification GHG Protocol

Les facteurs d'émissions utilisés sont révisés chaque année. Ils sont principalement issus de la base Empreinte administrée par l'ADEME, référence nationale, citée par l'article L229-25 du Code de l'Environnement (décret BEGES). Cette base de données est gérée par un comité de gouvernance regroupant divers acteurs publics et privés (Ministères, Organismes techniques,Associations, MEDEF).

crédit photos :

Getty images / Artistes associés photographes / Allison Micallef / Adobe Stock / Jean Fourche / Image-source

conception graphique :

www.saltycreative.fr

BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex, Siren 755 501 590, RCS BORDEAUX. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. Numéro d'identification intracommunautaire : FR66755501590.